## LA CLEF DU CABINET

## DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou Recuëil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature. SEPTEMBRE 1746.



#### A LUXEMBOURG,

Chez Andre' Chevalier, Imprimeur de Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme.

## M. D C C. XLVI.

Avec Privilege de feu Sa Majesté Impériale & Catholique, & Approbation du Commissaire Examinateur.

## AVIS AU PUBLIC.

N a grand soin de faire paroître ce Journal reguliérement au commencement de chaque mou, on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux o le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continué d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. n les prie aussi d'adresser leurs Lettres o Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le sond dépuis son origine, & qui le vend complet & par

mois separés, à un prix raisonnable.

On trouve auffi chez ledit Chevalier, outre fes impressions, un fort grand & un fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Jourmaux Historiques , Politiques , & Litteraires ; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à present 43. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye dépuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continue; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Scavans. par Mr. de Beaumarchais, à present en 12. Tomes 27. part. in 39. nouv. édit. revûe par Mr. de Camusat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieum; ledit Chevalier le vend par corps complets 👉 par volumes separés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliotheque Italique, & des Mémoires du P. Niceton, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à présent 34. Tomes en 1. parties chacun; & de la Bibliotheque Germanique à présent 45. vol.

# LA CLEF DU CABINET

#### DES

## PRINCES DE L'EUROPE;

Ou, Recueil Historique & Politique fur les matieres du tems.

Septembre 1746.

ARTICLE FREMIER.

## Contenant quelques nouvelles de Littérature.

🛮 Istoire générale de l'Auguste Maison d'Autriche. Nous avons annoncé dans notre Journal de Janvier 1744, qu'on imprimoit cet Ouvrage à Bruxelles. Ici nous l'annonçons achevé, & qu'on le trouve chez le Sr. Chevalier Imprimeur de ce Journal, & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. Les Souscripteurs peuvent ainsi en faire retirer présentement les Exemplaires. Quoi qu'on eut donné le Programe de cette Histoire en l'annonçant au public, on dira encore, qu'elle contient une description exacte de tous les Empereus, Rois, Archiducs, Ducs, & autres Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers : qu'elle fait connoître l'acquisition de tous leurs Royaumes, Principautés & Pays héréditaires; leurs Guerres, Traités de Paix, Alliances, Négociations & Mariages, tant par raport aux Princes

qu'aux Princesses, depuis son origine jusqu'àla mort de l'Empereur Charles VI. avec des listes de rous les Chevaliers de la Toison d'or qui ont été créés par les Chess de cet Ordre, jusqu'à la derniere création dans le Chapitre tenu à Vienne en 1739. le rout rédigé selon l'ordre du tems.

L'ouvrage est imprimé sur du beau papier & d'un caractere neuf; il contient trois volumes in folio, faisant 365, seuilles d'impression ou 1460. pages; il est embelli de 80. figures grandeut de la page, représentant les portraits de tous les Pinces de la Maison d'Autriche qui sont parvenus à l'âge de majorité depuis l'Empereur Rudolphe I. ju qu'à Charles VI. y compris ceux de l'Empereur François-Etienne & de Marie-There'e Reine de Hongrie & de Boheme, par qui la Maison d'Autriche revir dans la personne du Sécenissime Archiduc Joseph de Lorraine. Ces portraits sont tirés d'après des médailles, statues, pierres sépulchrales, tombeaux & autres monumens de cette nature, dont les suscriptions font connoître la généa ogie de l'Auguste Maison, laquelle a donné à la Chrétiente 16, Empereurs, 6. Rois d'Espagne, 12. Rois de Hongrie, 13. Rois de Boheme, 2. Rois de Pologne, 3. Rois de Pottugal & plusieurs autres Princes Souverains de différens Duchés, Comiés, Maigraviats & Principau és considérables, tant Ecclésiastiques que Séculiers. Outre cela, 9. Impératrices, 4. Reines d'Espagne, 3. Reines de France, 7. Reines de Hongrie, 7. Reines de Boheme, 8. Reines de Pologne, 4. Reines de Portugal, une Reine de Naples; une Reine de Dannemarck, 6. Electrices, 6. Gouvernances des Pays-Bas, 2. Duchesses de Saxe, 3. Margraves de Brandenbourg, & plusieurs

des Princes &c. Septemb. 1746. 75 plusieurs autres Princesses qui ont été mariées dans les plus il ustres Maisons de l'Europe, sans celles qui ont embrasse l'état Ecclésiastique.

Le premier Tome de cette Histoire commence par Ottobert Comre de Hap bourg, qui jetta les premiers fon semens du Châ eau de ce nom en 678. poutsuivant sa généalogie en abrégé jusqu'à la naissance de l'Empereur Rudolphe I., qui nâquit en 1218. Puis l'Histoire s'étend plus au long en continuant jusqu'à la mort de l'Empereur Maximilien I. en 1519. pendant l'espace de 301. années.

Le deuxième Tome commence dès ladite année, par l'Empereur Charles V. & finit par la mort de Philippe III. Roi d'Espagne, & par celle de l'A chiduc Albert Prince des Pays-Bas, en 1621, pendant l'espace de 102, années.

Le troilieme Tome, commence par l'avénement de Philippe IV. à la Couronne d'Espagne, jusqu'à la mort de l'Empereur Charles VI. detnier Prince & hoir mâle de l'Auguste Maison d'Autriche, laquelle arriva en 1740, contenant l'espace de 119, ans. De soite que cette Histoire remplit en tout un espace de 522, années consécutivement, depuis la naissance du premier Empereur.

On a joint à cet Ouvrage toutes les Cartes généalogiques de cette Maison du côté des Princesses, par où on peut voit d'où les Princes qui en descendent veulent former des prétentions sur les Pays héréditaires. Et pour la plus grande satisfaction du Lecteur, on a mis aux marges une courte description de tous les Royaumes, Provinces, Principautés, Châteaux, Villes, Bourgs, Rivieres, Lacs, Détroits, Forêts, Montagnes & autres endroits remarquables dont

on fait mention dans cette Histoire, pour faire connoître aux curieux, dans quelle Région du monde les Places sont situées, & sur tout celles qui ont des noms étranges & inconnus; avec une table de marieres très - ample à chaque Volume, & une table cosmographique pour trouver les Places dont on voudroit savoir la situation.

II. Les Conseils de l'Amitié: Livre in 12. de 245. pages, nouvellement imprimé à Paris, & dont l'analyse a déja été faite par les savans Aureurs des Mémoires de Trevoux. Ce petit ouvrage comprend quinze tîtres ou articles, qui sont autant de leçons de sagesse, nous pourrions dire autant de traités de morale. Il est écrit avec politesse, il décéle dans l'Aureur beaucoup de mœurs, de bon sens, de douceur dans le caractére. Il ne prend pas les hommes toujours au criminel comme Pascal, il ne les traite pas d'un ait brusque comme la Bruyere, il ne les rend pas ridicules comme on fair au théarre; il raisonne sur leurs défauts & leurs vertus; il montre ce qui les rendroit aimables, honnêtes, utiles à la société; & il indique les dégoûts & les agrémens qu'on rencontre avec eux.

L'Auteur commence par la Religion, & sans entrer dans aucunes preuves, supposant le Christianisme déja bien démontré au jeune ami qu'il entretient, il fait des réslexions solides sur la maniere audacieuse & indécente dont qu'elques prétendus esprits forts traitent aujourd'hui la Religion. « Ces excès, dit-il, tout monstrueux qu'ils sont, se tolérent dans un certain monde pavec une facilité qu'on auroit eu peine à percoire il n'y a pas cent ans. » Il compare le respect qu'eurent les Romains pour leur Religiere.

gion,

des Princes & c. Septemb. 1746. 161 gion, toute fausse qu'elle étoir, avec le progrès rapide que fait parmi nous le mépris d'un culte vénérable en toutes manières; il s'étonne « que » dans un siécle aussi éclairé que le nôtre, on » ait pris une sorte de plaisir à s'aveugler sur le » point le plus essentiel, & qu'à meture qu'on » a perfectionné la raison, on se soit éloigné » de ce qui en doir être l'objet & la fin. »

Aux réflexions de nôtre élégant Philosophe on peut ajoûter, que si la Religion est plus vivement attaquée dans un siécle éclairé, c'est aussi le tems où elle est mieux défendué; que la raison pour laquelle les beaux esprits, les Savans mêmes tombent quelquefois dans l'irréligion, c'est qu'éprouvant tous les jours les bornes de leur raison, dans les sujets les plus ordinaires, ils ont néanmoins la confiance de vouloir pénétrer des vérirés qui ne sont point en eux, mais en Dieu; c'est que dans l'examen de la Religion ils renversent toures les méthodes, réprouvant les principes les plus clairs à cause de quelques particularités qu'on ne peut expliquer ; employant les subtilités de la Métaphysique, quand il n'est question que d'interroger les rémoins de la révélation; voulant qu'on leur donne une évidence absoluë, où ils ne doivent exiger qu'une évidence morale; rejertant dans cette seule affaire de la Religion, des preuves qu'ils trouvent excellentes & rrès-capables de les déterminer en toute autre matiere. Nous ne parlons point des motifs cachés que la passion inspite : pour parler en stile de Lucrece, il est bien plus vrai que le libertinage détruit les Dieux, qu'il n'est vrai que la crainte les a faits. Enfin ce qui doit calmer un bon esprit & un Chretien fidele, lotsqu'il voit le progrès de l'impiété, c'est qu'il est écrit que quand le Souversin Juge paroîtra, à peine trouvera-t-il de la Foi dans l'Univers : il faut que l'Oracle s'accomplisse, & jugeons par là des tévolutions qui nous menacent encore.

Nôtte Auteur parle ensuire de la Philosophie: c'est après la Religion l'objet le plus digne de nos recherches. Il rettanche avec raison de sa liste de Philosophes, les hommes singuliers, difficiles, peu ciroyens, peu sociables; ceux qui n'ont d'autre mérite que d'avoir inventé des systêmes, d'avoir fait des découvertes dans les Arts; " car avec ces talens merveilleux on peur so être esclave de ses passions, être estimable au 3 loin, & fort méprisable de près , étonner 33 l'Univers par les opérations de son esprit, & » le scandaliser par les déréglemens de son » cœur : la Philosophie n'adopte que la vérité » de l'esprit, la droiture du cœut, & la modé-» ration des passions; on n'est Philosophe qu'à so ce prix. so

Une dépendance de la Philosophie morale est la science des Loix y on place ici au premier dégré la Loi naturelle, dont la conscience est comme le héraut & le vengeur : « Cette conscience so est le meilleur livre de morale que nous ayons, » & celui qu'on lit le moins. On ne dit à peron fonne; lisez dans vôtre conscience. Ce seroit so tendre un grand service à l'humanité que d'acso coutumer les enfans à y lire; ils y prendroient so l'habitude d'aimer le bien & de hair le mal, 20 & de quelle force est l'habitude dans tous les nommes! 20

La nécessité des Loix, leur étendue, leur œconomie sont des objets dignes d'attention pour quiconque commence à se connoître. La premiere puissance légitime est l'autorité paternelle :

des Princes & Septembre 1746. 163 celle des Rois en est l'imiration. Le Monarque est le pere de la Patrie, & les Ciroyens sont ses enfans. "Une Nation est pour son Roi « ce qu'une famille est pour son Chef; le respect « & l'obéissance sont l'hommage des Peuples; « la vigilance & l'amour sont l'ame des Rois; « la soumission des uns & des autres feront leur « durée en faisant leur bonheur.

L'Auteur parlant des rapports entre les peres & les enfans, touche une question curieuse que d'autres Philosophes développent davantage. « Pourquoi la nature parle-t-elle plus aux pe- « res en faveur des enfans, qu'aux enfans en fa- « veur des peres? » On répond qu'un enfant ne subsistant que par son pere, & tenant tout de lui, son pere le regarde comme un autre luimême; ainsi l'amour parernel est une sorte d'amour propre; ce qui n'est pas la même chose dans les rapports de l'enfant au pere : car l'enfant n'a de son côté que la dépendance, il n'a aucun droit sur la personne de son pere; ainsi l'amour qu'il lui doit sera bien un respect, une reconnoissance, une tendresse, mais ce ne peut être un amour propre; & par cette raison les sentimens de l'amour filial ne sont point aussi vifs que ceux de l'amour paternel. " Il suffit d'êrre " homme pour être bon pere, mais il faut être « honnête homme pour êrre bon fils. » C'est la « belle pensée d'un Moderne.

L'article de la société est un de ceux où nôtre Auteur étale plus de beautés; il montre par là que sa Philosophie n'a point été imaginée pour faire des Misantropes. La nature, les besoins mutuels, l'étendué des générations humaines ont formé des familles, des Etats, des Royaumes, des Sociétés en un mot. Il y a des dégrés

dans

dans ces unions. On a comparé l'amour de la Patrie avec l'amour des parens; ce dernier est plus fort : le premier a pourtant inspiré de plus grandes choses. Le lien d'un mariage légirime est respectable; la Loi du divorce, autorisée chez les Romains, sut une espéce de monstre dans le Gouvernement civil & politique, « Le » célibat, continuë nôtre Auteur, détruit la » société; on ne peut le regarder qu'avec pei- ne. » Ce mot doit être tempéré par la Philosophie Chrêtienne, qui préconise le célibat, qui le présere à l'état du mariage.

La bonne éducation des enfans fait partie des devoirs de la société. Il semble d'abord que la tendresse des parens pour leurs enfans suffit pour les diriger dans les soins qu'ils doivent prendre d'eux: l'expérience a montré le contraire, & l'on s'en est reposé sur des étrangers, dont la profession à cet égard n'est ni assez honorée, ni

assez recompensée.

Le bonheur de la société dépend des vertus : il y a une différence très-essentielle entre les verms & les vices, entre ce qui est Ioliable, & ce qui ne mérite que du mépris. Les hommes à la vérité font entrer l'amout d'eux - mêmes partout, ce mouvement est naturel; sans lui, point de recherches du bien, point d'aversion pour le mal; mais cet amour de nous-mêmes ne cortompt pas nos actions. « Il en est du plaisir que so donnent les vertus à ceux qui les pratiquent, somme du goût qu'on trouve à manger ce » qui est bon. N'est - ce pas l'Etre suprême qui » a placé dans les mets cette saveur indépen-» dante de l'art, pour invîter les hommes à se » nourrir ? Pourquoi ne voudroir - on pas que so ce soit la même main qui ait attaché à l'exercice des Princes &c. Septembre 1746. 165. cice des vertus ce plaisir, qui en est la pre-ce miere recompense, asin d'inviter les hommes ce à les aimer?

Les passions sont dissérentes des vices, parce que la raison peut en faire des vertus. Si l'amitié est une passion, il faut convenir que c'est celle des ames vertueuses. Ceux qui se plaignent le plus de la rareté des véritables amis, n'ont jamais fait un pas pour en chercher; en général, ceux qui méritent des amis en ont, & ceux qui n'en ont point ne méritoient pas d'en avoir.

Nôtre Auteur raisonne aussi sur le bonheur & le malheur, sur les états de la vie, sur les plaisits, sur les honneurs. Il fair voir en parlant des états que le grand désordre de la société vient du déplacement & de l'inuci ité de talens. Il montre sur les plaisits, que ceux de l'ame & de la raison font bien plus le bonheur d'un sage, que les voluptés ne touchent un homme sensuel. Il parcourt le plaisit de la lecture, le plaisit des Arts, le plaisit du Spectacle de la Nature, le plaisit de l'amitié, le plaisit même qui résulte du travail.

Sur les honneurs, il prend un ton plus fore & qui approche de l'exhortation. C'est contre les ambitieux qu'il déploye ces moralités, mais il garde des éloges pour l'émulation. Il veut qu'on songe de bonne heure à acquérir de la considération; ce mot ne tenserme ni orgueil, ni vanité, ni affectation de métire ou de puissance; c'est une sorte d'estime, de faveur, de respect que concilient la vertu, les services, l'amour de la Patrie & de la société, le caractére d'honnête homme. Or cette considération est le fruit des années & d'un long travail, aussi-

bien que des qualités personnelles; « il faut » commencer de bonne heure à la mériter... » C'est un trésor qu'il faut chercher dès notre » entrée dans le monne, &c. » Tout ceci sans doute est bien moral, bien judicieux.

Ce qui suit concerne la politique, & suppose dans l'Auteur des connoissan es en matiète de Gouvernement, & de ce qu'on appelle grandes affaires. Ce qui fait honneur à sa Philosophie, c'est qu'il étend l'empire de la vertu, & les Loix de la dioiture jusqu'à la politique. « C'est so une erreur, dit-il, de penser que les intérêts so des Princes n'exigent pas autant de droituso re & de probité que ceux des particuliers; » ils en demanderoient davantage, si l'on pouso voit admettre du plus ou du moins dans la » probité qui est indivisible... Il seroit fa-» cile de démontrer que rien n'assure mieux le so succès d'une négociation que la bonne foi; » elle concilie l'estime & la confiance de ceux so avec qui l'on traite; sans elle on perd un » tems infini à se défier les uns des aurres; on se trompe mutuellement; on craint de » proposer ce qui auroit réuffi; on s'actend » récipioquement: cependant l'affair languit; » le moment décisif qui l'auroit terminée s'évanouit. » Il ajoute, en finissant ce morceau, qu'on feroit un Livre de négociations manquées,

faute de probité & de droiture.

Les richesses, les hommes, le monde fournissent encore à notre l'hilosophe des articles
intéressans, qu'il faut lire & méditer. Ce qu'il
dit des semmes doit être pris dans le meilleur
sens; & le jeune Eleve qu'il forme à la vertu ne

doit pas s'y méprendre.

des Princes &c. Septemb. 1746. Le tableau qu'il rrace du monde, est à peu près dans le même goût, sans dissimular les écueils qu'on y tencontre, il indique les avantages qu'on peut en retirer. Le monde, selon lui, est un cen eut severe, un sage éclaire, un maître redoutable: « Un malhonnête homme, » un traître, un ingrat, un fourbe y sont dé-» criés à jamais. Il ne pardonne point, quoi » qu'on fasse pour réparer ses torts, il n'écoute » iien: il condamne quelquefois jusqu'au moso tif qu'on a de l'appailer . . . Lorsque le monde soûrit aux succès de ceux qui com-» mencent, il est le premier à leur défendre d'en » tirer vanité; il sait attêter ses éloges quand so on en abuse; il ne loue d'abord que pour » louer encore; il encourage seulement, &c. » On voit bien dans tous ces portrais, & l'Auteur en avertit, qu'il faut considérer le monde non précisément comme l'assemblage de toutes sortes de personnes, mais comme une République intéressée à la conservation de la société.

Ce volume finir par des réfléxions sur l'étude; & d'abord on fait sentir la nécessité d'une occupation, la misere & la honte d'une vie oisive. On indique ensuite les études qui peuvent convenir à chaque profession; on les présére avec raison à tous les autres genres de travail ou de doctrine; mais comme ce petit abregé de Philosophie doit être pour tout le monde, il faut aussi parler d'une étude qui puisse convenir à tous; c'est à proprement parler celle des belles Leitres, la pureié du langage, la connoissance de l'Histoire, le talent de juger d'un Ouvrage d'esprit, un goût qui sait apprécier les choses: » Voilà l'étude que le monde associe à touts a celle qu'il aime, la seule qu'il veut qu'on paroille La Clef du Calines

paroisse avoir faite. » Car pour l'étalage des
Savans, l'exactitude des Citateurs de passages,
le polémique, la sécheresse ou l'emphase des
Pédans; ce sont des objets de raillerie pour un
monde legar, poli & delicate Ce n'est pas seulement parce que ces prétendues doctrines lui
sont étrangeres, c'est parce qu'il croit y voir
de la vanite, de l'affectation, de la contention;
défauts qu'il ne pardonne point, & dont il se
venge par des mépris.

Le caractère de cet ouvrage, comme on le voit, est la raison ornée de routes les graces du discours, & autorisée d'un long commèrce avec le monce le plus poli.

III. On a présentement les Tomes V. VI. & VII. du Spetacle de la Nature, ou Entretiens sur les partiularités de l'Histoire naturelle, dont l'élegant Auteur Mr. Pluche est si connu & si estimé. Il nous présente dans ceux-ci, l'homme avec tous ses raports; patrie, par conséquent, la meilleure & la plus grande du Spetacle de la Nature. L'Homme y est considéré en lui-même, en société avec son semblable, en société avec Dieu; & tout cela est exécuté de cette saçon moble & intéressante que tout le monde connoît. Mr. Pluche promet un VIIIme, volume, qui se ra l'épisogue de son spetacle & le dernier de sa riche collection.

IV. Introduction à la connoissance de l'esprit humain, in douze, ouvrage nouveau imprimé à Paris. Son Auteur aime à restéchir & à tout appréciet. Instruit des usages du monde, il y joint la Métaphisique du cœur humain, en bel esprit qui moralise,

des Frinces &c. Septemb. 1746. 169 moralife, qui instruit les autres en se dévélop-

pant à lui-même ses propres sentimens.

Autre in 12. C'est un Petit Dictionnaire die tems pour l'intelligence des Gazettes & des nouvelles de la guerre. On a entrepris d'y tassembler tout ce qu'on juge nécessaire aujourd'huy pour entendre les discours publics, & c'est pour faciliter les connoissances à cet égard que ce Dictionnaire est fair. D'abord on y trouve quelques notions touchant les Fortifications, l'Are militaire, la Marine, la Géographie. Ensuite se présente le corps du Livre; c'est une espéce de Carte raisonnée qui expose tous les endroits dont les noms peuvent intervenir dans les nouvelles courantes. L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays Bas, les frontieres de France & d'Espagne, sont l'objet de grands dérails. L'Aureur explique la situation de chaque endroit, il donne une idée de ses forces, de ses défenses; il rapporte quelques traits historiques qui le concerne, & tout cela est écrit d'un stile clair, méthodique & propre d'un Livre d'instruction.

On a de plus en livres nouveaux recherchés, La science de la guerre divisée en deux Livres. Le premier traite des Fortifications; le second des opérations d'une Armée en campagne, en 2. vol. in 8, avec figures.

Nouvelle édition du Traité de l'éducation des

Enfans, par Mr. Locke 2. vol in 12.

Le chemin de l'amour divin, Description de son Palais & des beautés qui y sont rensermées in 12. L'exécution de ce Livre est bonne & capable d'édifier bien des personnes. On y peint sous des images les sentimens d'un cœur qui aime Dieu & qui veut l'aimer davantage.

Nouvelle Edition des Mémoires de Montecuculli, Généralissime des troupes de l'Empereur, in 12.

#### ENIGME.

Elui qui créa sous ne me fit pourtant point, Et l'homme, cet ouvrage accompli de tout point, N'égale pas encor mon ancienne nasssance.

Le suis avec le pauvre ainsi qu'avec le Roi, Aveugle je les suis avec grande assurance, Sans qu'ils s'embarassent de moi.

Quoique je sois sans yeux je donne des lumieres Ausquelles les Savans ont très-souvent recours, Leur étant nécessaires

Pour bien régler leurs jours. Le mot de l'Enigme du mois passé est le Stercus.

Nous donnâmes dans nôtre Journal du mois de Mai dernier, un Mémoire sur un reméde propre à guérir les Sciatiques, qui est du Sr. Maurain, Maitre Chirurgien à Paris. Mais pour meilleure adresse que le Public paroit souhaiter, on devra écrire au Sr. Maurain Maître Chirurgien Juré de Paris, ruë Couture Sainte Catherine, du côté de la ruë Saint Ansoine, bien détailles la maladie, & marquer de la façon qu'elle a commencée; ledit Sr. Maurain répondra aux Lettres affranchies qu'on lui enverra. Il verra ceux à qui son reméde conviendra, & le leur marquera. Au reméde se trouvera joint un mémoire instructif de la façon qu'il faut le mettre en pratique, & tout ce qui est a observer pendant qu'on en use. Si lorsqu'on s'en servira on a quelque éclaircissement à faire au Sr. Maurain, il faudra lui écrire. Il promet de répondre avec plaisir. ARTICLE

#### ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. 17 lenne. L'arrivée en cette Cour du Comte Conférende Podewils, caractérisé par le Roi de ces du Como Prusse de son Envoyé Extraordinaire & Pléni- te de Pedepotentiaire, annonçoit le départ immédiat du wils. Comte de Bernes pour celle de Berlin, revêtu d'un même caractère de la part de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine auprès de Sa Maj. Prussienne. Ses équipages envoyés d'avance à Olmutza ne laissoient d'ailleurs aucun doute là-dessus. Mais Mr. de Bernes se tenant encore à Vienne au commencement d'Août, six semaines environ après que Mt. de Podewils y est venu, le public en a voulu prendre occasion de penser peu favorablement sur la commission à exécuter réciproquement par les deux Ministres. Et c'est ce qu'on croit devoir détruire, en donnant mieux la cause du départ retardé de celui qu'on destine pour Berlin. Il ne s'y rendra, comme on le prétend, qu'au retout d'un voyage que le Roi de Prusse est alle faire en Silesie, puisque sa présence paroîtroit inutile dans la résidence ordinaire de ce Prince, tandis qu'il en est absent.

Le Comte de Podewils, qui n'a pas laissé d'entrer en conférences avec le Ministère depuis l'audience publique qu'il eur le 23. Juin de Leurs Majestés Impéniales, notifia d'abord au Comte d'Uhlefeldt, Grand Chancelier, que le Roi son Maitre l'avoit chargé de faire toutes instances sur les moyens d'un accommodement des affaires de l'Europe, d'autant que ce Monarque étoit

M dans

172 La Clef du Cabinet

dans le désir ' plus sincère de contribuer de son possible à y retablir la Paix générale; sujet principal des instructions qu'il envoyoit à tous ses Ministres dans les Cours étrangeres. Il eur pour réponse « Que l'Impératrice-Reine ne pouvant so rien faire à cet égard que de concert avec ses 33 Alliés, c'étoit à la Cour de Londres à se déso elarer sur la possibilité qu'elle voyoit à cet » accommodement : Que pour peu qu'il fût so acceptable, Sa Majesté Impériale éroit prête » d'y donner les mains; & que toute l'Europe » reconnoîtroit, par la générosité de ses senti-» mens, combien elle étoit éloignée de vou-» loir perpétuer la guerre, ainsi qu'on le lui avoit » imputé plusieurs fois, de la maniere la plus » injuste. » Le Ministre Prussien ayant continué ses conferences avec ceux de la Cour, y reprit sur la fin de Juillet la matiere de mettre fin aux troubles présens. Il leur fit des ouvertures de Paix, qu'il assura être rélatives à celles qui étoient parvenuës au Roi son Maître de la part de la Couronne de France: Et sur ces nouvelles propositions l'Impératrice lui a fait encore répondre: « Qu'elle étoit fâchée de ne pouvoir les accepso ter; que cependant il lui eut été très-agréable de profiter des soins que le Roi de Prusse se » donnoit par raport à la Paix; mais qu'elle lui » laissoit à considérer si des propositions pou-» voient être acceptées, où elle ne trouvoit ni » pour Elle, ni pour ses Allies, les avantages » & les sûretés qu'elle étoit en droit de se promettre, pour comptet sur une Paix solide & » permanente; qu'ainfi elle étoit contrainte de » s'en remettre, quoique malgré elle, au fort si des armes, & que pour le présent elle se bor-» noit à maintenir la bonne intelligence avec des Princes &c. Septemb. 1746. 1713

Sa Majesté Prussienne, même à l'affermir, porsi suadée de trouver dans ce Monarque des disspositions qui répondissent à de tels sentispossessesses mens. »

Par ces déclarations de part & d'autre, on découvre, du moins en partie, quelle est la commission au Ministre Extraordinaire que le Roi de Prusse tient à Vienne. Elle est intéressante, puisque l'ouvrage de la Paix en fait l'objet; elle seroit en même-tems agréable, si portant des conditions ausquelles on pût souscrire, on entamoit une juste négociation à cet égard : Car quelque inclination que marquat l'Impératrice-Reine de parvenit à la Paix, elle ne trouve point dans la commission du Comte de Podewils ce qu'elle croyoit devoir attendre avec justice. Sa Majesté ne trouvant pas non plus ses avantages dans un plan de pacification reçu depuis peu de Londres & de La Haye, a jugé à propos de faire favoir à ses Alliés: « Qu'il lui seroit aisé d'en so obtenir de bien plus considérables des Cou-» ronnes de France & d'Espagne, si elle vouso loit entrer dans une négociation particuliere so avec l'une ou l'autre de ces deux Couronnes, so qui s'étoient même déja expliquées sur la » nature de ces avantages : Mais que s'étant inso terdire route négociation, de quelque nature » que ce pût être, à l'exclusion de ses Alliés, » elle persistait inébran!ablement dans ce prin-» cipe; & qu'elle les exhortoir à concourir tou-» jours également avec elle, dans les mesures » vigoureuses qui devoient résulter de leut » constance mutuelle & du concert de leurs » résolutions. »

II. Sur ce qu'on vient de raporter il pentavoit été consideré à la Cout Impériale, qu'il conveLe Clef du Cabinit

Départ du Prince Charles pour les Pays-Bas. noit que le Sérénissime Prince Charles de Lorraine ne commandat point dans l'Empire, mais qu'il se rendit aux Pays-Bas, afin de prendre le commandement en Chef des troupes de l'Impératrice Reine qui s'y trouvent & de celles de ses Alliés. Car étant parti le 11. Juillet de Vienne, après avoir pris congé de L. M. Imp. & arrivé à Ratisbonne le 15., il a continué son voyage par Nuremberg, Francfort, Meurs & Gueldre sur Vente, d'où on l'a appris arrivé au Camp de l'Armée qui est sous ses ordres, & qu'il a trouvée toute rassemblée. Le Prince de Lobkowitz a eu ordre de demeurer provisionnellement dans l'Empire; & c'est le Comte de Palfi qui a conduit à cette Armée le Corps de troupes de l'Impératrice - Reine qu'on avoit fait assembler à Heilbron.

Mais l'augmentation à donner aux forces de Sa Majesté dans les Pays-Bas, n'ayant pas été trouvée suffisante par la jonction qui s'y est faite de ce Corps, on a envoyé ordre à une partie de ses contingens destinés pour la formation de l'Armée neutre de l'Empire, de se mettre aussi en marche, afin de se réiinir de même sous le Prince Charles. Il en est ainsi parti le glus grand nombre avec beaucoup de recrues & un train d'artillerie & de pontons, auquel on a fait passer le Rhin à Cologne. Un corps de troupes Bavatoises marche également, toujours pour renforcer l'Armée des Hauts Alliés, la négociation pour avoir du monde de la Cour de Baviere, ayant enfin été terminée à Munich le 21. Juillet à la satisfaction de l'Impératrice-Reine, du Roi de la Grande-Bretagne & des Etats Généraux des Provinces-Unies. Sa Maj. Imp. avoit conclu quelques jours auparavant avec ces deux dernieres Puillane

des Princes &c. Septemb. 1746. Puissances, une Convention particuliere, qui confirme tous les engagemens antérieurs, & contractés mutuellement, de même que l'obligation de n'entrer dans aucunes mesures par raportaux affaires générales, que d'un commun accord, & par un concert unanime entre les trois Puisfances.

III. Quatre mille Croates & Warafdins sont encore partis pour l'Armée d'Italie. La manière dont ces troupes se sont comportées à l'action de San Lazaro, & l'utilité du service qu'on espére d'en rerirer de plus en plus, a déterminé la Cour à ce nouvel envoi, qui pourra être d'autant mieux suivi par d'autres, au besoin, que le Prince de Saxe-Hildbourghausen, qui est en Croatie, a mandé y avoir réglé les choses à pouvoir toujours compter à l'avenir sur un corps de près de vingt mille hommes, que cette Province & les Districts qui en dépendent, entretiendront sur pied pour le service de leur Souveraine. Le Prince de Saxe Hildbourghausen a fait outre cela en Croatie divers arrangemens fort utiles à la Cour. Il s'est arrangé de même aves les Corbaviens & les Lycaniens.

La Cour a envoyé ordre à Mantous d'en faire partir pour la Hongrie, tous les prisonniers François, Espagnols, Napolitains, Modenois & Genois qu'on a faits jusqu'ici, d'autant que le Cattel de Francfort ne s'étend pas à l'Italie.

IV. On compte que l'affaire du Colonel Trenck touche à sa fin. Il en est de même du procès Prince Candu Prince Cantacuzene, les Commissaires char- tacuzene. gés de l'instruire ayant fait raport qu'il paroissoit par les propres Lettres de ce Prince écrites à Constantinople, que son dessein avoit été d'exeiter la Poste Ottomane contre l'Impératrice. Ma

Croates en voyés ep Italie.

Reine, afin de profiter des dissensions entre les deux Puissances, pour parvenir au but qu'il s'étoit proposé d'être mis en possession de la Valachie; qu'ainsi il s'étoit rendu coupable de mort. Mais dans un tel cas, comme en toutes autres choses, l'Impératrice voulant tenir une conduite ouverte, & conforme à ses sentimens de candeur, elle a communiqué à la Porte les découvertes qui ont été faites sur les projets du Prince Cantacuzene. En même-tems S. M. Imp. a chargé son Ministre auprès du Grand Seigneur, de lui déclarer qu'elle étoit fort éloignée de penser que Sa Hautesse eut la moindre connoisfance de ces projets; qu'elle n'y considéroit que les mauvaises intentions de celui qui avoit été capable de les former, & qu'elle avoit de si grands témoignages des bonnes dispositions de la Porte, qu'elle s'y reposoir avec une confiance parfaite.

De magnifiques présens pour le Grand Seigneur & ses principaux Ministres, qu'on a depuis peu envoyés à Constantinople, doivent d'ailleurs fortifier la Porte dans ses bons sentimens.

Ré olution

V. La Cour vient d'avoir la satisfaction d'aprendre de l'Empire, que les Cercles associés, des Cercles après quelques délibérations, avoient arrêté de de l'Empire. se prêter la main mutuellement & de s'entresecourir dans toutes les occasions où l'un d'entre-eux seroit atraqué ou insulté de la part de quelque Puissance étrangere. Cette résolution des Cercles a été prise sur ce que l'Impératrice-Reine leur a fait représenter par son Ministre à Francfort, que comme des circonstances pourroient survenir de nouveau où les troupes Francoises rentrerojent dans l'Empire, il lui paroissoit néceldes Princes & e. Septemb. 1746. 177 nécessaire, pour le bien & l'utilité du Corps Germanique, de convenir que si dans un cas pareil il y avoit quelqu'un des Cercles attaqué, les autres concourroient immédiatement & de tout leur pouvoir à sa désense.

Une autre nouvelle non moins satisfassante fut apportée sur la fin de Juillet à la Cour, par un Courier dépêché de Petersbourg; c'est une déclaration de l'Impératrice de Russie, par laquelle cette Princesse fait savoir qu'il y a actuellement 80. mille hommes de ses troupes assemblés en Livonie, & dans les Provinces conquises, lesquels seront prêts à marcher pour le service de l'Impératrice-Reine, en cas que les Etats qu'elle posséde dans l'Empire courussent risque d'être troublés ou attaqués.

Sur la démission qu'à donnée le Comte Esterhass de sa Charge de Chancelier du Royaume de Hongrie, elle a été conferée au Comte de Nadassi.

VI. Baviere. On en est venu ensin à la conclusion des affaires qui se traitoient depuis longtems en cette Cour. Mr. Onslow Burrish & le Baron d'Aylva, Ministres Plénipotentiaires du Roi de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux, ont signé le 21. Juillet avec les Ministres de l'Electeur, une Convention par laquelle Son Altesse Electorale engage un Corps de six Bataillons de ses troupes à la solie de ces deux Puissances, sous un payement stipulé, & dont le premier quartier a été remis d'avance à Munich.

Le Comte de Choteck, Ministre de l'Impératrice-Reine, a beaucoup contribué au succès de ce Traité de Subside, qui est en cela plus relevé, que Mr. Renaud, Ministre de France, n'a

La Clef du Cabinet

778

tien negligé pour le traverser. Le corps de troupes qui en fait le sujet, s'est déja mis en matche vers les Pays-Bas. On a conclu dans le même mois de Juillet une autre affaire importante,
favoir, le double mariège entre l'Electeur & la
Princesse Marie-Anne, fille du Roi de Pologne
Electeur de Saxe, & celui du Prince Royal &
Electeur de Saxe avec l'aînée des Sœurs de l'Electeur appelée Marie-Antoinette. Le Comte
de Gersdorff étoit venu à cette occasion de Dresde
à Munich. Ce Mariage a été déclaré dans ces
deux résidences Electorales le 26.

Le renouvellement des anciens Traités de Confraternité entre les deux Maisons Electorales de Baviere & Palatine, a aussi été signé le 4. Juillet par le Comte de Piosasque qui étoit venu à cet effer de Manheim à Munich, & par les Ministres de l'Electaur.

VII. Pruss. Si le Comte de Bernes n'est pas encore attivé à Berlin, c'est, comme on l'a dit & comme on le prétend, à ause de l'absence du Roi, puisque Mr. de Weingarten, nommé par l'Impératrice-Reine son Secretaire de Légation, y est depuis le 15. Juillet. Ce sut le 26. que le Roi partit pour la Silesse, résolu, dit-on, d'y faire la revûë de toutes les troupes qu'il a dans cette Province. On l'attend de retour; & ce ne sera qu'ensuite qu'on sautamieux si Sa Majesté vou dra faire va'oir, par des termes plus énergiques qu'elle n'a employés jusqu'à présent, sa médiation dans le grand ouvrage du rétablissement de la Paix.

#### ARTICLE

Contenant ce qui s'est passe de plus considérable en ESPAGNE depuis le mois dernier.

1. [ Spagne. Cette Cour dans le deuil pour la mort du Roi, ne présente pour les affai- Mort du res du dedans du Royaume, que les arrange- Roi Philippe mens qui se prennent d'ordinaire d'un tel événement par un Roi Successeur. Pour les affaires du déhors & rélatives aux Cours étrangeres, elles demeurent jusqu'ici dans l'état on elles étoient

lors du décès de Philippe V.

Ce fut le 9. Juillet que ce Prince mourur au Palais du Buen-ketiro à Madrid, âgé de 62. ans fix mois & 21. jours. Une mort subite Py enleva vers les deux heures de l'après-midi, en présence de la Reine son Epouse; elle n'avoit été précédée que de quelques dégoûts & d'une insomnie depuis le 6. que tout ce qu'on employa pour les dissiper, n'v firent rien. Le Prince & la Princesse des Asturies, les Infants & les Infantes furent appellés, mais étant arrivés ils trouverent le Roi expirant. La Reine dans l'excès de son affiction, mais recueillant ce qu'elle avoit de force dans ces momens, se tourna vers le Roi Successeur, le salua, & lui avant souhaité un heureux régne, elle se retira dans son cabimet pour y donner un cours plus libre à sa douleur. Le nouveau Roi alla la consoler de son mieux, & lui dit qu'elle seroit constamment traitée comme Reine.

Dès que ce Prince fut retoutné dans son apartement, les Capitaines aux Gardes y allerent prendic

La Clef du Cabinet

prendre l'ordre, & changerent la Garde de Phi-Testament lippe V. en celle de Ferdinand VI. Les sentinellu feu Roi. les furent doublées, & l'on prit toutes les mesures de sûreré dont on use en de pareilles circonstances. Les Ministres vinrent ensuite baiser la main du Roi régnant, ils passerent de là dans l'apartement du feu Roi, & y ouvrirent son Testament qui étoit fait depuis l'an 1724. Il porte « que la Reine son Epouse aura en pro-» pre le Palais de St. Ildefonse sa vie durant, avec tous les meubles & tableaux; & fix cens mille piastres de pension annuelle, outre les » deux cens mille ducats qui sont accordés de so coutume aux Reines douairieres d'Espagne » pour leur subsistance. » Un Codicile fait à ce Testament en 1727. le ratifie & y ajoute so qu'au cas que la Reine ne veuille pas se renir so à St. Ildefonse, il lui sera libre d'aller faire so sa résidence dans telle Place du Royaume, Ville ou Bourg, qu'elle choisira, sans devoir » y trouver la moindre opposition; que même so si elle vouloit vivre hors de la Monarchie, » elle en auroit également la liberté, & rece-» vroit ses pensions par-tout où elle se retiren roit. » Le Roi Philippe V. recommande par ce Codicile, à son successeur, d'avoir pour la Reine douairiere tous les égards possibles, & même de prendre ses conseils, déclarant s'en, être toujours bien trouvé. Il ordonne ensuite que son corps ne sera embaumé que deux jours après sa mort, & qu'il veut qu'on le transporte à St. Ildefonse pour y rester en dépôt jusqu'à la mort de la Reine son Epouse, que leurs corps ensemble seront mis dans un tombeau de matbre blanc au milieu de l'Eglise de ce Château. On s'y est conformé, le nouvrau Roi ayant dedes Princes &c. Septemb. 1746. 181' claté que tous les points du Testament & du Codicile seroient exécutés de même : Il le veut sur-tout quant aux dispositions faites en faveur de la Reine douairiere : Car il a pour cette Princesse des égards proportionnés à la soumission & au respect qu'il lui a toujours rémoignés; & il le fait paroître dès maintenant, en ce que pour prositer de ses lumieres, il ne veut pas permettre qu'elle s'éloigne de la Cour.

On a trouvé que la cause de la mort subite du seu Roi, étoit dans le ventricule ganche du cœur, qui s'étoit ouvert à la partie moyenne inférieure, de la longueur de quinze lignes, par où le sang s'étoit épanché dans le péricarde; ce qui pouvoit tirer son sujet d'une toux violente dont le Roi étoit souvent travaillé.

II. Il n'y a jusques ici que quelques changemens d'œconomie faits à la Cour, c'est-à dire, quelques réductions dans les pensions, & dans les gages de certains Ministres. Car tous les Officiers de la Couronne qui étoient de service chez le Roi Philippe V. se retrouvent dans leurs Emplois auprès du Roi régnant. Les Seigneurs & Dames du Palais de la Reine Doüairiere sont de même entrés dans le service de la Reine régnante, à l'exception du Comte de Montijo Grand Maître de la premiere, & du Duc de Scessar son Grand Ecuyer, qui ont demandé & obtenu de continuer auprès d'elle leurs services.

III. Les Palais du Duc d'Ossone & du Prince Pio ont été meublés & servent actuellement de logement à la Reine veuve, à l'Insant Cardinal, & à l'Insante Marie - Antoinette, que cette Princesse a demandé d'avoir auprès d'elle; il ne reste ains au Buen-Retiro, que Leurs Majestés régnantes, la Princesse Bpouse de l'Insant Don Philippe,

La Clef du Cabinet Philippe, & la jeune Princesse sa fille.

Teneur de IV. Si le nouveau Roi est dans l'intention de la notifica- laisser toutes choses quant à l'intérieur à peu tion de la près dans l'état où il les a trouvées à son avémort du feu nement au Trône, S. M. paroit tésoluë de main-Roi , faite tenir ausii les engagemens qui subfistent entre aus Ros de elle & le Roi de France. Car le Courier depêché à Versailles pour y porter la premiere nouvelle de France. la mort du feu Roi, a été chargé de dépêches pour le Prince de Campo - Florido, par lesquelles il devoit faire connoître à S. M. Très-Chrêtienne » Que le Roi Ferdinand étoit dans les mêmes sentimens que le feu Roi son pere, so sur le maintien de l'amiré & de la bonne intel-» ligence avec la Couronne de France; que ce » Prince étoit persuadé que l'avantage & la o gloire des deux Monarchies dépendoient de » leur union intime; qu'il y contribueroit de so son côté en tout ce qui dépendroit de lui; que so les affaires domestiques de son Royaume demandoient sa principale attention dans les premiers momens de son avénement au Trône; » & qu'auffi-tôt qu'il autoit donné ses soins à cet so objet, il entreroit avec plaisir dans le détail o des mesures qu'il convenoit de prendre à l'oc-

20 casion des affaires de l'Europe. 20

Es.

La Lettre de notification envoyée au Prince Réponse du de Campo-Florido, Ambassadeur de S. M. en RoideFran- France pour la remettre au Roi Très-Chrêrien, renfermoit de pareilles expressions. On y a depuis reçu la réponse de ce Monarque. L'Evêque de Rennes son Ambassadeur, l'a remise au Roi; elle est concue dans des sentimens semblables à une déclaration que cet Ambassadeur. a faite à S.M. en la lui remettant, & qui porre en substance » Que la vive sensibilité que le

des Princes &c. Septembre 1746. 183 Roi de France son Maître avoit de la more du feu Roi d'Espagne, trouvoit un grand souas lagement dans les bonnes dispositions où elle » voyoit le Roi Ferdinand son successeru: Qu'elle so remarquoit avec joye combien la gloire & les » intérêts des deux Couronnes lui étoient chers: » Que ces sentimens si dignes d'un Prince de la Mailon de Bourbon, ne pouvoient que contri-» buer infiniment à leur sureté muruelle : Que » le Roi Ferdinand devoit être persuade que 5. M. seroit toujours prête à remplir les enso gagemens des Traités qui unissent les deux Monarchies ; & que non - seulement elle les o confirmeroit avec la plus grande satisfaction, mais qu'elle les amplifieroit même autant que s l'intérêt du Royaume d'Espagne pourroit w l'exiger.

V. Par ces notifications de part & d'autre, & sur tout par celles du Roi, il paroit que Sa Majesté est resoluë de maintenir les engagemens qui subsistent entre sa Maison & la Couronne de France; mais on voit en même-tems que remplie comme elle est d'une affection sincère pour la Nation Espagnole, elle tâchera de la faire jouir le plus promptement qu'il sera posfible, des vantages de la paix, moyennant qu'elle puisse y parvenir à des conditions honnorables; il y en a déja de proposées de la part de la Cour de Londres, par la voye de celle de Lisbonne ou s'est rendu un Ministre Anglois, afin de les faire appuyer du crédit du Roi de Portugal. Mais il est venu un Courier de France à Madrid avec des instructions fort amples pour l'Evêque de Rennes, afin de contrebalancer la négociation de ce Ministre. En attendant le Roi a envoyé ordre au Comte de Gages qui commande sous l'Infant Don Philippe, l'Armée du Roi en Italie; de tenir ses troupes unies, comme à l'ordinaire, avec celles de France, pour attendre, s'il le faut, la jonction des renforts qui devoient joindre ces dernières. S. M. lui marque en même-tems être bien satisfaite de ce qu'il a scû ther parti de la situation embarassame où il s'est trouvé après l'affaire de San Lazaro, en prenant une position qui en impose a tout le Milanez, son Armée jointe à cesse du Maréchal de Mailiebois s'étant ouverte la communication avec la Suisse en même-tems qu'elle tâche de la conserver avec l'Etat de Venise.

VI. Le Roi qui est laborieux, travaille tous les jours quatre heures avec ses Ministres, savoir, deux heures le marin & autant l'aprèsmidi. Il veut jusqu'ici tout voit par lui-même; d'où se sont déja ensuivis quelques réglemens avantageux pour ses peuples, comme, entreautres une forte diminucion des droits d'entrée de Madrid sur toutes les denrées, & l'exécution des Fermes des Eaux de vie, un chacun pouvant en faire chez soi librement, & les vendre suivant son bon plaisir, ce qui n'étoit pas. Sa Maj. a ordonné aussi de payer du Trésor Royal, les gages à tous les domestiques de sa Maison & de celle de la Reine, qui n'en avoient rien rouché depuis fort long-tems : Et d'un autre côté elle a défendu jusqu'à nouvel ordre de faire plus passer des remises en Italie, comme devant y en avoir à Genes affez pour continuer la guerre pendant plusieurs mois.

La Charge de Corregidor de Madrid vient d'être érigée par le Roi en Gouvernement politique & militaire, en faveur du Comte de Taboada-Maceda, Gouverneur de Pampelune, qui est remplacé dans ce Gouvernement par Mr. de Villaneda, des Princes &c. Septemb. 1746. 185 Villaneda, Lieutenant Général & Capitaine des Gardes Espagnoles.

#### ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dornier.

Ans une conférence du Comte de Wassenaer & de Mr. Gilles, Ministres Extraordinaires de la République des Provinces Unies, tenuë le 12. Juillet avec le Marquis d'Argenson, ils lui firent des propositions de leurs Maîtres, qui furent trouvées d'une conséquence assez grande, pour donner lieu à un Conseil que le Roi tint le lendemain. Ces propositions ne futent point de simples ouvertures sur l'ouvrage d'une pacification générale, mais une réquifition de l'entamer, s'il étoir possible, sur un plan général qui leur a été préscrit dans les dernieres instructions, dont Mr. Gilles a été chargé à son départ de La Haye. Ce Plan est positif, & il leur a été ordonné de continuer à travailler conformément à son contenu. Mais quoique Mrs. de Wassenaer & Gilles avent eu encore diverses conférences depuis le 12. Juillet, on n'en voit pas plus de fruit, que de toutes celles qu'ils avoient tenuës jusques-là avec les Ministres du Roi sur la même matiere. On n'a même en rien adouci les Ordonnances qui regardent le commerce que les Sujets des Etats Généraux peuvent y faire. Jusques là que le Conseil des Prises rend des Sentences rigoureuses contre leurs Navires, qui n'ont pas tous les Certificats dont on veut qu'ils soient munis, pour profiter du peu d'avantage qu'on leur accorde encore.

Sujet des conférences des Ministres d'Hollande. Il less comprend même dans la confiscation, quand ils n'ont pas toutes les preuves par lesquelles on puisse justifier qu'ils appartiennent à leur Nation.

II. Sur le fait de la Navigation le Roi a rendu une Ordonnance. Elle tend à affurer le succès des escortes, & contient en substance ce qui fnit.

Grdonnance du Roi pour les escortes es mer.

sa Majesté ayant fait armer des Vaisseaux so de guerre afin d'escorter les Navires mar-» chands destinés pour le commerce des Isles » Françoises de l'Amérique, & voulant assurer » le succès de ces escortes tant de la part des Capitaines marchands qui seront à portée » d'en profiter, que de la part des Officiers 30 qui en auront le commandement; Elle fait rès expresses inhibitions & défenses auldirs Sapitaines & Maîtres, de partir sans escortes, o foit des Ports de France pour lesquels il sera fourni des escortes, soit des Ports desdites 35 Isles, à peine de 100. livres d'amende, & de s servir pendant un an en qualité de simples marelots & sans solde, sur les Vaisseaux de so Sa Majesté. Veut néanmoins & entend S. M. ou que les Navires qui par quelque accident forcé » n'autont pû joindre le convoi avant son déso part, ou qui étant partis avec le convoi, so seront forcés de relâcher, remettent en mer so dans l'espace d'un mois, pour suivre leur de-30 stination. Fait pareillement inhibitions & dé-55 fenses ausdits Capitaines & Maîtres, de quitor ter lesdites escortes, à peine conite ceux qui so les auront quinces volontairement & sans y so être forces, de mille livres d'amende, d'un » an de prison, & d'être déclarés incapables de so commander aucun Bâtiment de mer. Pour-» ront ceux qui seront accusés d'être rombés 20 dans

des Princes ege. Septemb. 1746. 182 dans le cas, faire valoir pour leur défense, beurs journaux de navigation & les proces » verbaux qu'ils auront dressés avec leurs équi-Dages : Veut Sa Maj. que dans les cas où lesso dits Capitaines & Maîtres seront partis sans escorte, ou se seront séparés volontairement de la flotte, sur les ordres qui leur en auront été donnés par les propriétaires des Navires, » lesdits propriétaires soient condamnés en » leur propre & privé nom, à dix mille livres d'amende, outre les peines porters dans les deux articles précédens contre lesdits Capio taines & Maitres: Enjoint Sa Majesté aux Deficiers commandans lesdites escortes, d'ap-» porter tous leurs foins à la sûreté desdires so flottes, de les accompagner & de les tenir toû-" jours sous leur pavilion, leur faisant S. M. » très-expresses inhibitions & défenses de les abandonner pour quelque prétexte que ce soir, » à peine de cassation, & même de plus grande » peine suivant l'exigence des cas & des ciroo constances.

VII. On a eu grand soin de renir cachée à Madame la Dauphine la mort du Roi d'Espagne Madame la son pere, à cause du terme où elle étoit de sa Dauphine. groffeste. Cette Princeste sentit le 18. Juillet les premieres douleurs de l'enfantement, pour lesquelles on jugea à propos de la saigner sur le champ. Le 19. à 10. heures du marin, elle mit au monde une Princesse qui fut ondoyée par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Peu après Madame la Dauphine commença de se trouver dans un état dangereux. Le 21. Elle eut une grosse siève. On la laigna le 22. & elle mourut dans la matinée, agée de 20. ans, un mois & onze jours: Elle le nommoir Marie-N

Therese, & avoit été mariée le 20. Fevrier 17493 à Mgr. le Dauphin. Son corps fut exposé le 236 à visage découvert dans son apartement à Versailles, il fut embaumé le 24. & transporté le 1. d'Août à St. Denis, où il a été déposé dans le Caveau de la sépulture Royale. Le convoi pattit de Versailles vers les six heures du soir. Il étoit accompagné de quatre Princesses & de plusieurs autres Dames. Il y avoit nombre de Carrosses & 60. Pauvies. Les Officiers de seu Madame la Dauphine & de la Maison du Roi montés fur des chevaux caparaconnés, précédoient la marche, de même que les troupes qui composent le Guet du Roi. Les nouvelles de Paris metient en técit ce convoi qui a été également lugubre & pompeux. Le Corps passa vers les neuf heures par le Cours de Paris & la porte st. Denis, d'où il continua jusqu'à l'Abbaye de ce nom. La même nuit le cœur de cette Princesse fut porté au Couvent Royal du Val de Grace.

VIII. Il a été reglé que la Princesse dont la feuë Dauphine est accouchée, seroit désignée provisionnellement par le titte de Madame. Elle continue à se bien porter. Le Roi, la Reine & le Dauphin sont alles passer quelques jours à Choisy depuis la mort de la Dauphine; ce qui avant fait différer le départ du Roi pour retourner à son Armée dans les Pays-Bas, Sa Majesté a jugé à propos d'envoyer ordre au Maréchal de Saxe, des la fin de Juillet, de faire telles difpositions qu'il croiroit convenables eu égard aux desseins de l'Armée des Alliés, entre-autres, de faire prendre aux troupes une position tendant à l'empêcher de tirer avantage de la Principauté de Liège. Le Marquis de Segur qui étoit avec un corps fur la Moselle & sur la Sarre, a des Princes & c. Septemb. 1746. 189' du se rendre au même effet sur la Meuse. Il a aussi été enjoint à un camp formé à Gap en Dauphiné de se tenit prêt à lever le piquet. Ce camp est composé de plusieurs Bataillons & Escadrons qui y sont passés de la Franche-Comté & de la

Bourgogne.

Mais dans les circonstances de la mort du Roi d'Espagne & de la Dauphine, il y a du retatd dans l'exécution du dernier de ces projets. Le Roi a pris la résolution d'envoyer le Comte de Noailles à la Cour de Turm pour faire de nouvelles ouvertures de paix au Roi de Sardaigne, & les rendre p us acceptables par a proposition d'un double mariage entre les deux Cours. Sa Majesté a renvoyé aussi à celle de Lisbonne Mr. de Chavigny qui y étoit Ambassia deur avant d'être employé à la Cour de Baviere. Il est chargé de veiller aux propositions que le Roi d'Angleterre pourroit engager Sa Maj. Portugaise de faire passer à Madrid.

VIII. La grande Escadre sous les ordres du Duc d'Anville, n'a pas eu sa destination pour l'Irlande, comme bien des gens en avoient pris la pensée. Après avoir quitté les côtes du Royaume, elle a tenu une toute qui à la vérité a laissé le public dans une entiere incertitude sur l'entreprise qu'elle auroit à faire. Elle a ensuite fait voile vers la côte de Biscaye, d'ou les Navires marchands dont e le étoit accompagnée. ont continué leur voyage pour se rendre aux Colonies de l'Amérique. On ignore toujours la iuste destination de cette Escadre. Mais quant à présent on la dit à la Corogne. Ainsi le Prétendant à la Couronne Britannique & ses Partisans le sont flattés envain d'une diversion qu'elle segoit allée faire en eur faveur.

IX. Mr. Van Hoey, Ambassadeur ordinaire des Etats Généraux, a écrit de nouveau au Duc de Newcastle, Secretaire d'Etat du Roi de la Grande-Bretagne à Londres, non sur le sujet qui a fait tant de bruit, & dont il a été raporté beaucoup dans nos Mémoires des deux derniers mois, puisque cette affaire est finie. C'a été pour lui envoyer une Lettre du Roi adressée à Sa Maj. Britannique, & contenant la notification de la naissance de la Princesse dont feile Madame la Dauphine est accouchée. Mr. Van Hoey avoit recu cette Lettre du Marquis d'Atgenson, Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, accompagnée d'une autre de ce Ministre pour le prier de la faire parvenir à Londres. Comme ce n'est la qu'une démarche de politesse usitée entre les Puissances, on ne sauroit croire par conséquent qu'elle pût être sujette ni à censure, ni à plaintes.

X. La prise de Mons a de nouveau occasionné le chant du Te Deum ensuite d'une Lettre du Roi & d'un Mandement de l'Atchevêque de Paris, qui est le dernier qu'il eur donné, ce Présat étant mort le 20. Juillet. On s'attend à la même cérémonie pour la reddition de Charleroy arrivée le 2. Août, & dont la garnison prisonniere de guerre a été conduite à Cambray & à Valenciannes, excepté ce qui s'en trouvoit d'Hollandois, qui doivent être menés dans l'intérieur du

Royaume comme leurs compatriotes

XI. C'est l'Abbé de la Ville, principal Commis des affaires étrangeres, & ci-devant Ministre du Roi auprès des Etats Généraux qui remplit dans l'Académie Françoise, la place vacante par la mort de l'Evêque de Bazas. Il y a été élû dès le 23. de Juin.

ARTI-

#### ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en ECOSSE depuis le mois dernier.

I. A Ngleterre. Des propositions de Paix de la part de la France étant venues à la la Cour par la voye d'Hollande, elles furent examinées dans un Conseil; & l'on prit, sans doute, sur leur essence, certain parti, d'ou s'est foimé le plan de pacification envoyé à Vienne, & que l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Boheme, n'a pas jugé devoir accepter, à cause du peu de solidité qu'autoit le Traité à établit sur un tel plan, ainsi qu'elle l'a fait déclarer tant aux Etars Généraux qu'au Roi. Mais malgré les mesures qu'on prend à la Cour, & & chez toutes les Puissances engagées dans la présente guerre, on n'est point sans espérance de voir les choses ramenées aux termes de la Paix, sur tout à présent, qu'il semble que la mort du Roi d'Espagne Philippe V. doive y frayer le chemin, à cause du naturel pacifique du Roi Ferdinand son Successeur, & à qui l'on donne tous les talens de pouvoir bien tégner: Car on n'eut pas plûtôt reçu à Londres la nouvelle de cette mort, que le Roi tint un grand Conseil, à l'issuë duquel on dépêcha un Courier pour Lisbonne, dans le dessein de presientir le nouveau Roi d'Espagne par le moyen de la Cour de Portugal, pour savoir si ce Prince voudroit se prêter à des condions raisonnables d'accommodement, afin de terminer la guerre entre l'Espagne & la Couronne Britannique. nomma N 3

Extraordinaire du Roi auprès de Sa Maj. Portugaile, avec ordre de presser son départ, sur ce qu'il sur considéré que ce Ministre servicoit utilement le Roi en cas d'une négociation à entamer avec la Cour de Madrid, pour le crédit qu'il s'est acquis à cette Cour pendant qu'il y avoit caractère de Ministre Britannique, & pour s'y être sair estimer du seu Roi, de la Reine, & même du Prince actuellement régnant, par son savoir & sa grande attention à menager les

esprits.

Comme l'on peut en même tems se rappeller les marques d'estime que Mr. Keene reçur du Roi & de la Reine d'Espagne, même après la déclaration de la présente guerre, on croit penser juste en pensant que son séjour à Lisbonne sera fort utile, au cas que l'on en vienne à une négociation; d'autant qu'il y auroit lieu de se flatter qu'elle seroit appuyée avec succès par cette Cour : Car la Reine qui y est chargée de la Régence depuis la longue indisposition du Roi, a toujours donné des marques de ses bons sentimens pour la Grande Bretagne. D'ailleurs le Marquis de Taburniga est parti des le 31. Juillet pour se rendre directement à Madrid, après s'être tenu à Londres depuis un différend dans lequel il s'étoit crû obligé de marquer son attachement au Prince des Afturies, présentement Roi d'Espagne. Ce différend qui l'avoit contraint à se remer de la Cour d'Espagne, il l'eut, il y a déja plusieurs années. On compte sur l'effet des bonnes intentions que ce Seigneur a fait paroître pendant tout le tems qu'il a été à Londres, pour le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux Couronnes, en marquant en cela des Princes Ge. Septemb. 1746. 193 sa reconnoissance de la retraite qu'on lui a donnée, & que le Roi a accompagnée généreuse-

ment d'une pension de 500. livres.

II. Mais ces circonstances ne devant en rien empêcher la continuation des mesures prises quant à la guerre, les Escadres du Roi sont tenues constamment dans le meilleur état, tant l'Escadre de l'Amiral Martin qui a observé celle de France commandée par le Duc d'Anville, que l'Escadre de la Méditerranée, de même que les Vaisseaux du Roi qu'on garde en nombre armés dans les Ports du Royaume. Outre qu'aux troupes que nous avons dit le mois dernier être passées à l'Armée Alliée dans les Pays-Bas, il s'en joindra encore un bon Corps, que le Duc de Cumberland, revenu le s. Août à Londres, fait, dit-on, état d'y conduire incessanment, puisque son expédition contre les rébelles d'Ecosse, est achevée, par leur dissipation totale.

III. On est à présent à Londres au tragique de la scéne qu'a présentée à l'Europe le soûlevement d'Ecosse. On n'a cessé d'y voir arriver les adhérens de marque de ce soulevement, pris dans les Isles diverses où ils se tenoient, ou qui s'étant vûs forcés, sont allés se soûmettre au Duc de Cumberland. On les a conduits chargés de fer dans les prisons. Mr. Murray, Secretaire du jeune Prétendant, est du nombre. Il arriva le 29. Juillet à la Tour : Il a été pris dans une maison de campagne à quelques lieuës d'Edimbourg. Mr. O Sullivan a eu le même sort : Et comme la Cour a ordonné de ne rien négliger pour s'assurer de la personne du Prétendant même, on veut croite qu'il ne fauroit plus échapper, puisqu'on est à sa poursuite dans soutes les Isles & les montagnes qu'il parcoure La Clef dy Cabinet

coure ou seul ou avec un ou deux de ses partisans, lesquels ainsi que lui, ne trouvent dans leur défection plus le moindre azile chez qui que ce soit, manquent de tout, & craignent même de rencontrer ceux qui lui ont été jusques-là affectionnés, pour avoir contribué à les jetter dans l'affreuse situation où i's se trouvent. Mais on ne peut concevoir pourquoi ce jeune Chevalier etre ainsi d'Isse en Isse & court tout risque, pendant que rien ne lui auroit été plus sacile que de gagner qu'elque Bâtiment ou Armateur François, dont il y en a toujours qui croisent dans ces parages.

Sentence contre les Officiers d'Ecosse.

"IV. Ce fut le 22. que la Chambre des Pairs travailla à régler la forme en laquelle on procéderoit contre les Seigneurs accusés de haute trahison; & le 29. qu'on commença d'instruire le procès des Sujets natifs d'Angleterre, également accusés, & dont le nombre de ceux qui sont détenus, est très grand, en Officiers militaires & autres, outre celui de divers particuliers. Leurs noms paroissent dans les nouvelles publiques de Londres. Les Officiers fairs prisonniers à Carlifle lorsque les troupes du Roi reprirent cette Place, sont les premiers contre qui on a prononcé Sentence de mort. Ils étieont au nombre de dix-sept, & furent tous condamnés à être trainés sur une claye au lieu de l'exécution, ensuite pendus, & leurs membres écartelés; ce qui a eu son effet le 10. Août. Non obstant que plusieurs avoient reclame le Cartel de Francfort, comme se disans avoir été engagés au service de France, ce qui ne put va'oir. Le Sr. Townley, l'un d'eux, avoit déclaré, entre autres - choses, qu'il ne se croyoit point coupable, puisqu'il étoit engagé au service de cette Couronne depuis le mois de Mars

des Princes ege. Sentemb. 1746. Mars 1728. qu'il fut reçu Lieutenant dans le Régiment de Limousin, Infanterie, & qu'il y ayoit servi sans interruption jusqu'au teins qu'il fur commandé pour se rendre aux ordres des Généraux de France en Ecosse, & qu'ainsi il espéroit de jouir du bénéfice stipulé par le Carrel de Francfort, conclu entre l'Anglererre & la France le 18. Juillet 1743. ratifié le 23. Juin 1744. & renouvellé en 1745, après le retour du Maréchal de Belleisle en France. Le Sr. Townley vouloit se fonder non-seulement sur les termes du Carrel, mais encore sur ce que le Roi n'a rappellé du service étranger, que ceux de ses Sujers soit Officiers ou Soldars, qui écoient employés sur mer. Cet infortuné Officier avoit reçu du fils du Prétendant la commission de Colonel du Régiment de Manchester & de Gouverneur de Carliste, & c'est ce qui a fait son crime. même Régiment il y avoit, les Capitaines, Lieurenans & Enseignes George Fletscher, Thomas Deacon, Jacques Dawson; Alexandre Albernethi, Thomas Furnival, Jacques Gadd, Thomas Chadwick, Guillaume Battragh, Jacques Barwick, André Blood, Christophe Taylor, Jean Saunderson, Thomas Siddall, Charles Deacon, Jacques Wilder & David Morgan. Leur exécution seroit capable de faire impression sur ceux qui auroient encore du penchant à la révolte, s'il en restoir.

Mais on s'attend à d'autres exemples de sévérité aussi frappans que celui-ci, à statuer dans les Seigneurs arrêtés, & qu'on examine avec l'apareil établi par les loix. On a commencé par trois d'entre-eux, qui furent conduits le 8. chacun dans un Carosse & sous une escotte de soldats, de la Tour à la Halle de Wessminster, où La Clef du Cabinet

on les plaça séparément. Ce sont le Comte de Kilmarnock, le Comte de Cromatty & le Lord Balmerino. Les deux premiers s'avoüerent coupables en se remettant à la clémence du Roi. Le dernier ne voulant pas le faire, on écouta quatre témoins à sa charge, dont il ne put éluder les preuves. Il sur par conséquent déclaré comme les autres, coupable de haute trahison, & reconduit avec eux à la Tour. La hache qui avoit été apportée couverte en venant, par Mr. Fawler, Concierge, sur reportée mais découverte & le tranchant vers eux, dans le retour. Leur sentence doit avoir été prononcée depuis.

Un second Bill d'Atteinder vient de déclaret encore compables de haute trahison 44. Seigneurs, dont plusieurs ont été pris & amenés à Londres, comme ceux dont on a déja fait mention. Le Marquis de Boyer d'Aiguille, frere du Marquis d'Argens, & Capitaine dans le Régiment de la Marine, au service du Roi de France. qui depuis la défaite des rébelles d'Ecosse à Culloden, avoit été conduit à Carlifle, en arriva auffi à Londres sur la fin de Juillet. On le disoit Ambassadeur de France auprès du Fils du Prétendant, mais il a déclaré n'avoir jamais eu d'autre commission que de veiller aux intérêts de la Maison de Stuard en Ecosse. Il restera gardé jusqu'à ce que la Cour ait décidé si l'emploi qu'il a exercé, ne l'empêche point de jouir du bénéfice stipulé par le Cartel de Francfort. Il y a avec lui beaucoup d'Officiers François détenus dans les prisons de Londres. Ceux qui ne sont pas nés Sujets de la Grande Bretagne, sont qualifiés fimplement de prisonniers de guerre; mais les autres courront risque de n'être pas regardés de même.

des Princes &c. Septemb. 1746. V. La rébellion étant donc finie en Ecoffe, le Parlement a établi une loi, selon laquelle il Loi pour ne sera plus permis aux Montagnards qui vi- désarmer vent dans l'intérieur des Provinces, ou le long les Ecossois des côtes, de porter l'habillement ou l'armure Montaqui leur ont été ordinaires jusqu'à présent. I's gnards. seront obligés de s'habiller de la même façon que les autres Sujets de la Grande-Bretagne, & de se défaire de leurs sabres, de leur bouclier & de telles autres armes que ce puisse être. On en excepte ceux qui seront employés dans le service militaire, ou qui auront obrenu du Roi la permission par écrit d'avoir ou de porter des armes. Cette loi ordonne de procéder sans délat au desarmement de tous les habitans des montagnes & du Plat-Pays de l'Ecosse, depuis la côte orientale jusqu'à la côte occidentale, & delà en remontant jusqu'au Nord. Par là on croit pouvoir mieux s'assujettir ces peuples. comme les Montagnards sont fort attachés à leur ancien habillement martial, & qu'il pourroit y avoir des séditieux qui s'opposassent au désarmement, la Cour a résolu de laisser encore quelques détachemens en différens endroits du Pays. Ceux-là cherchent en même-tems quelques petites bandes de Macphersons qu'on n'a pû encore exterminer tout-à fair, & qui continuent à parcourir les Isles.

On parle d'établir aussi des Forts dans les principales Isles de la côte d'Ecosse, pour empêcher les Navires étrangets d'y venir pratiquer des intelligences, & pour tenir en sujétion, par ce moyen, les Seigneurs de ces Isles dont les sen-

timens ne seroient point nets.

Par les avis reçus de ce Royaume en dernier lieu, on aprend que le Comte de Kellye s'est constitué constitué volontairement prisonnier à Edimbourg, & que Cameron de Shirklochleven a été tué dans une escarmouche que son parti, présentement défait, a eu avec les Dragons de St. Geor-

ges près de Dundée.

VI. On n'a plus rien à raporter de l'Ecossa: Et quant à l'affaire qu'on faisoit à Mr. Van Hoey, Ambassadeur d'Hollande en France, elle est terminée par deux Lettres qu'il a écrites au Duc de Newcastle. Elles ont sçu distiper le mécontentement que le Roi avoit conçu contre ce Ministre. Sa Maj. sur la lecture qui lui a été faite de ces deux Lettres, a témoigné être satisfaite de la réparation que les Etats Généraux lui ont sait donner. Elle a aussi chargé Mr. Trevor d'en assurer Leurs Hautes Puissances. Et le Duc de Newcastle a déclaré la même chose au Baton de Boetzelaer & à Mr. Hop, Ministres Plénipotentiaires de la République des Provinces Unies.

L'Amital Mattin vient de revenir à Plimouth avec une partie de son Éscadie, & l'on a apris qu'au contraire l'Amital Thomashend étoit atrivé au Cap-Breton avec la sienne & un convoi de troupes & de provisions.

### ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérablable en HOLLANDE GAUX PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

Conte

des Princes &c. Septemb. 1746. 199 Comte de Wallenaer & Mr. Gilles sont entrés avec le Marquis d'Argenson à Paris, eussent quelques suites favorables. Cette matiere a occupé un tems les Etats - Généraux; & le résultat pris là dessus avant été communiqué à la Cour de Londres, d'ou il a passé à celle de Vienne, & n'ayant pas été jugé propre à contenter cette derniere, les choses demeurent dans l'état que nous les avons déja représentées. On continue néanmoins encore à La Have les délibérations sur les moyens de raprocher les choses entre ces deux Cours & celle de Versailles; & l'on y pense, comme à Londres, que la mort du Roi d'Espagne Philippe V. est une conjonctute propre à avancer le terme de cette réconciliation, quoiqu'elle ne doive pas empêcher les Armées d'Italie & des Pays-Bas de suivre en attendant le plan tracé de leurs opérations.

II. Les Etats - Généraux ont approuvéen tous ses points la dernière Convention saite à la Cour de Baviere, pour le corps de troupes que leur Ministre conjointement avec celui de la Grande-Bretagne, y a négocié pour le service des deux Puissances, & ils ont sait partir, d'abord après en avoir reçu la teneur, un Courier pour Mu-

nish qui y a porté leur ratification.

III. Mr. Chiquet chargé des affaires du Roi de France à La Haye, remit le premier d'Août au Préfident de l'Assemblée des Etats-Généraux, une Lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne, par laquelle elle donne part à L. H. P. de la naissance de la Princesse, dont seüe Madame la Dauphine est accouchée. Les Etats Généraux ont adressé là-dessus une Lettre de sélicitation à ce Monarque.

On n'a rien d'intéressant à raporter de l'inté-

La Clef du Cabinet

térieur des Provinces-Unies, l'attention de la République s'étant porrée un tems aux frontieres, à cause de l'Armée Alliée qui y a été campée, & à laquelle nous allons passer.

#### PAYS-BAS.

I. Pepuis les premiers jours de Juillet jusqu'à la fin du même mois on a été fort occupé à Maëstrecht à faire les préparatifs pout la position que l'Armée des Hauts-Alliés devoit venir prendre du côté de la Meuse, & afin qu'il ne lui manquât rien en vivres ni en fourages: Car c'est dans cette Ville où s'étoient rendus la plûpart des Membres appartenans aux Collèges du Gouvernement des Pays Bas Autrichiens, qui se tenoient à Aix-la Chapelle. Ils one depuis reçu ordre du Maréchal de Bathiani, comme Gouverneur Général en l'absence du Séténissime Prince Charles de Lorraine, de l'aller joindre, pour être plus à portée de lui faire raport de ce qui concerne leurs Départemens, ces Colléges érant toujours chargés de l'administration des affaires des Duchés de Luxembourg & de Limbourg & du Comté de Namur. Mr. Kinschot, Résident des Etats-Généraux auprès du Gouvernement des Pays Bas Autrichiens, a suivi aussi le Quartier-général de l'Armée Alliée.

Armée des Hauts - Alliés.

II. Ce fut le 16. Juillet que cette Armée, sous les ordres du Maréchal de Bathiani, du Prince de Waldeck & du Général Ligonier, sortit des lignes de Breda, & dirigea sa marche en sept colonnes, par Tpelaar & Gilsen, sur Peer, où le Sérénissime Prince Charles arriva le 22. & en prit le commandement. Elle sut jointe le 23.

des Princes e. Septemb. 1746. par le Corps de troupes Impériales-Autrichiennes qui y étoit marché en dernier lieu de Venlo. Ce Corps étoit composé des Régimens d'Infanterie du Prince Charles de Lorraine, de Vivari, de Damnitz, de Broune, de Bareith & de Platz; des Régimens de Cavalerie de Lichtenstein . de Bathiani, de Wirtemberg & de Diemar; des deux Régimens de Hussars de Nadasty & de Kalnocki, & d'un Corps de Chasseurs, tirés de la Forêt-Noire & des montagnes du Tirol. Le Comte de Palfy étoit à la tête & le conduisoit. Il avoit avec lui le Comte de Daun Général d'Infanterie, les Lieutenans-Généraux de Philibert, Mercy d'Argenteau, Trips, Prince d'Esterhasy; & les Généraux-Majors de la Puebla, Prince de Bade-Dourlach, Vivary & Eberfeldt. Par cette fonction l'Armée étant portée à environ 80. mille combattans, elle s'est avancée à Hasselt, de-là à Borchloon, ensuite à Avesne sur la gauche de la Mahaigne, ce qui a demandé du tems jusqu'au 31. & le lendemain elle occupa les anciennes lignes qui sont dans les environs de cette riviere, en se trouvant dans la position la plus favorable, assurant la libre communication avec Namur, & tirant fes vivres & fourages partie du Comté de ce nom, & partie du Pays de Liége. A l'effet de les recevoir, le Maréchal de Bathiani, avant d'arriver dans ce Pays, avoit demandé des Villes de Peer, de Hammont, de Brey & de Hasselt, qui en dépendent, 350. mille rations de fourage, en les payant à un prix raisonnable. Mais la Régence de Liége lui fit savoit « que » les François ayant demandé la même chose a depuis peu, on s'étoit excusé de l'accorder; » mais qu'on leur avoit laissé la liberté d'enwoyer des Commissaires sur les lieux pour y p acheter 20:

5. acheter le fourage des habitans, & convenir 5. avec eux touchant le prix auquel on le leur 5. payeroit, & qu'on espéroit que Mr. le Maré-5. chal voudroit bien qu'il en sût usé de même 5. pour les troupes dont il a le commandement; 5. vû la résolution où étoit l'Evêque & Prince 5. d'observer les régles de la plus exacte neu-5. tralité. 5. Les choies sont ainsi allées sur ce pied, le Comte de Bathiani, pour les faciliter autant qu'il étoit possible, ayant envoyé des Commissaires dans de l'Etat de Liège, où ils ont traité du prix des sourages dont il avoit besoin.

Le Régiment de Schlippenbach, qui faisoit partie de la garnison de Maëstrecht, se rendit à l'Armée Alliée lorsqu'elle fut dans les environs de certe Place. Plusieurs Bataillons de celle de Namur en ont fait de même à son arrivée dans le voisinage: Et par cette marche, le principal objet du Sérénissime Prince Charles de Lorraine & des Généraux Alliés étant rempli, en ce qu'ils n'ont point été prévenus par l'Armée Françoise, ils déciderent de faire camper leur Armée auprès de Namur, tant pour couvrir cette Place, que pour attendre le nouveau renfort de troupes Impériales - Autrichiennes qui vient de l'Empire, & celui de Baviere négocié en dernier lieu à Munich, & lesquels donnant encore une augmentation nombreuse à l'Armée des Hauts-Alliés. la porteront à près de cent mille hommes : Cette Armée passa en conséquence la Mehaigne le 2. Août, & fut mise à Bonef , puts à Lonchamp , & en dernier lieu à Villers-sur-Lez, ou nous la laisserons pour raporter aussi quelque chose des mouvemens de celle de France, de ses opérations, & de quelques escarmonches entre les troupes de part & d'autre. III.

des Princes &c. Septemb. 1746. III. Le Fort de St. Ghiflain fut affiégé dans les formes après la prise de Mons, par le Marquis de la Fare, Lieutenant-Général. Il a tenu jusqu'au 24. Juillet, que la garnison composée de trois à quatre cens hommes qui ont fait route la défense possible, fut obligée de capituler aux mêmes conditions; savoir, d'être, faite prisonniere de guerre. Charleroy investi dans le même-tems, eur le même sort le 2. Août au matin, quoique la tranchée ne fut ouverre de cette Place que la nuit du 18, au 29. du mois précédent : Elle s'étoit faite du côté de la porte de Bruxelles, à deux cens toises des palissades. & plus de cent soixante hommes des assiégeans furent tués & blesses du grand feu tiré ce jour-là fur les travailleurs. Mais la prise subite de trois Redoutes qui sont à la tête des Etangs, arrivée le premier d'Août, les a conduits au chemin couvert. Ils sont entrés delà dans l'ouvrage à corne de Namur, d'ou les affiégés s'étant retirés dans la Place, les choses furent par là précipitées vers la reddition. On arbora le drapeau blanc, & la Capitulation fut signée le soir par le Prince de Conti d'une part, & le Comte de Beaufort Commandant dans Charleroi de l'autre. La garnison confistant en quinze cens hommes, fut faite prisonniere de guerre. On l'a conduite à Cambrai & à Valenciennes. Le Régiment de Soissonnois est depuis entré dans Charleroi.

IV. Les deux Armées se font mises en présen- Mouvemens ce après la reddition de cette Place. Celle de l'Armée des Hauts-Allies par son approche, comptoit Françoise. de venir à tems pour en troubler le siège. Voici les principaux mouvemens de l'Armée de France. Le Maréchal de Saxe a constamment dirigé les siens sur ceux du Ser. Prince Charles, tandis

Prise de Se. Ghiftain 🕳 de Charle-

#### La Clef du Cabinet

204

que le Prince de Conti campoit de façon, a faire soumettre la Place importante de Charleroy, dont il avoit résolu de se rendre maître avant qu'elle pût être efficacement sécouruë. D'ailleurs pour en couvrir le siège, il y avoit un détachement de huit mille hommes campé vers Chasselet sous les ordres du Comte de Segur ; un de six mille protégeoit la communication de Bruxelles, & un de quatre mille étoit posté près de Fleurus. Le Prince de Conti avoit cependant détaché vingt Bataillons & quinze Escadrons de son Corps pour renforcer l'Armée du Maréchal de Saxe, qui fut jointe encore par le Régiment de Cavalerie d'Egmont de garnison à Bruxelles, & par deux des six Bataillons de Milices qui y étoient pareillement.

Dès le 24. Juillet la grande Armée Françoise ayant raproché ses divers campemens, étoit venuë prendre le sien près de Louvain, la droite à Everlé, le centre à l'Abbaye de Parc où le Maréchal de Saxe établit son quartier, & la gauche à l'Abbaye de Vlierbeck. Mais surce que les Alliés marchoient sur Hannuye, il se mit le 30. en marche fur Gemblours & fur Fleurus, joint par toute la Cavalerie de la Maison du Roi commandée par le Comte de Montesson, par le Corps de réserve aux ordres du Comte de Clermont, & par celui qui est sous le commandement du Comte de Lôwendahl. Il n'avoit laissé que de très-petites garnisons à Anvers & à Bruxelles; il s'étoit aussi débarrassé des gros bagages qui furent reconduits de Louvain a Bruxelles, & fait suivre par 800. chariots pour le transport des blessés, au cas qu'il survint une action. Le 30. l'Armée du Maréchal de Saxe alla camper à Sombref, toujours suivie d'une artillerie srès nombreule.

E [carmos

Il y a eu jusques-là tous les jours de vives & tudes escarmouches entre les troupes legeres Hongroises, les Pandoures François, & autres trou-ches. pes qui battoient l'estrade; mais on les raporte de part & d'autre si diversement, qu'on ne peut en donner de détails bien positifs. On compre aussi nombre d'attaques faites sur lespostes avancés de l'une & l'autre Armée, & l'on peut en dire que le tout a presque toujours été à l'avantage de l'Armée Alliée, puisque le nombre de blesses & de prisonniers François amenés tant à Namur qu'au Camp, monte, suivant les raports, à près de deux mille. Les morts sont aussi en nombre, & il y a eu chaque fois du butin fait. Gochely, Diest, Viver entre Philippeville & Charleroy, les hauteurs du Mazy où les troupes se sont prévenues les unes les autres en venant y prendre des postes, le Village de Perwetz, Mont-Saint-Guibert, le Bois qu'on appelle le Bois du Roi, Asch, & autres lieux ont servi de champ à ces petites barailles. Les nouvelles publiques les circonstancient, & nous leur laissons ces décails. On comptoir alors de les voir suivre bientôt d'une grande action. Du moins l'Armée Alliée n'épioit que les momens de l'engager. Sa droite est venu s'étendre au-delà d'Often, & sa gauche tirer sur l'important poste du Mazy, son avant garde se placer vers Saint Germain, & la réserve avec les troupes legeres encore plus en avant, afin de la couvrir. Mais depuis ce campement qui ne la sépatoit de ses ennemis que d'une demie lieue, on y a fait de petits changemens, comme de replier la gauche sur le Village de Spy, de faire camper sur le flanc de cette aile les Hussars Bavarois de Frangipani, avec les Bataillons Hollandois sortis de Namur, & qui, avec la Cavalerie, formoient

des Princes &c. Septemb. 1746.

une espece de demi cercle; & de construire des vant la même afle deux redoute & une grande batterie sur une hauteur dont on ponvoit donner sur une partie de l'aî'e droite des François. Le Corps de reserve fut mis en fer à cheval entre le Village de St. Denis & le centre. Le Général Trips avoit son poste à Lierneux, & celui du Général Baronisy étoit près d'Asch à quelque distance de la droite. Le Comte de Daun ampoir à St. Germain même derriere ce dernier Corps; & tous trois ensemble ils convroient la droite. Telle étoit la position de l'Armée des Hauts-Alliés jusqu'à la m-iAoûr.

Suite du Armiées.

De celle de l'A-mée Françoise, pir un mouvement qui s'y est fait e s. la ganche s'est portée Journal des de Niel Saint-Martin à Giblon, où la droite se trouvoit ce jour-là, le quartier du Maréchal de Saxe demeniant à Wahlain où il l'avoic pris. Le Comte de Clermont, Prince du Sang, campoit entre Tourine & St Paul, & le Comte d'Entées entre Giblon & Couroy-les-Châteaux, où e Prince de Conti s'étoit posté a ec son Armés. Le Comte de Lôwendahl occupoit le poste important de la Trouée des cing Etoiles, où il a été renforcé par deux Batai lons de Grenadiers Royaux. Tons postes qu'on a eu soin de bien retrancher & de garnir d'une nombreuse arri lerie. Il y a eu depuis quelques nouveaux mouvemens, qui annonçoient la marche d'un gros déta hement vers les derrieres de l'Armée du Prince Charles, à deffein, sans doute, de lui ôter la facilité de tirer quelques provisions. Mais on arrendra pour en pouvoir marqu'r les suites: Car on s'oblerve en se défiant les uns des autres, dans les campemens d'aille is très-avantageux que les Armées ont pris réciproquement. Les François veil ent

des Princes des Septemb. 1746. 207 sur tout aux courses des Hussars Impériaux & Bavarois, & à celles des Croates & autres troupes Hongroif s, qui en viennent si souvent aux mains avec les leurs: Ils ont posté à cet esse de petits Corps & des Compagnies franches pour la garde des rivieres, que ceux-là pass nt pour les venir brusquer. Le Roi n'étoit point encore rendu à leur Armée, lors des derniers avis qui en sont venus; d'où l'on infére que son voyage est rompu.

Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine a été faire un tour à Namur. A son entrée dans cette Ville, une décharge générale de l'artillerie le salua, & toutes les cloches sonnerent. Son Altesse Sérénissime dina ensuite chez le Prince da Gavres, Gouyern ur. Le soir elle retourna à

son quattier de Villers sur-Lez.

Le premier des deux Régimens Wallons, connu sous le nom de nouveaux Régimens, qui sont en garnison à Luxembourg, & dont le Comte d'Arberg, Général - Major, a été Colonel, est présentement en propre à ce Seigneur. Il lui a été conféré par l'impératrice-Reme, en considération du zéle & de l'atta hement qu'il a pour le service de Sa Maj. & de son auguste Maison.

#### ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. C'Est à Codogno & non à Loss que l'Insant Don Philippe s'est tendu trois jours après la Bataille donnée le 16, Join près de San-Lazaro. S. A. R. étoit accompagnée du Doc de Modene & des Généraux. Son Armée le seivit, condui sant avec elle ses gros bagages & 39, pié es de canon.

canon, la plûpart de 24. livres de bale. Le quartier - général fut établi le jour suivant en cet important poste, & le Marquis de Castelat demeura charge du Commandement de Plaisance qu'on laissa bien pourvûe de gros canons & de mortiers, & d'une garnison de près de sept mille hommes. La position de l'Armée Espagnole & Françoise réunie fut ainsi prise sur la gauche du Pô, savoir, depuis Guarda-Miglio jusqu'à Codegno, & delà jusqu'à Lodi avec que ques détachémens postés à la droi e de ce fleuve, pour proteger Plaisance. Position avantageuse & qui affuroit les vivres tant à cette Ville qu'à toute l'Armée où elle s'est étendue, en même-tems qu'elle la mettoit en état de s'essayer sur Pizzighitonne. Le Général Pignarelli avec un gros Corps d'Espignols avoir des ordres à cet effer. Il alla occuper tout le terrein qui est depuis Malleo jusques aux rives de l'Adda; & ayant fait prendre poste à une partie de son monde à St. François dans le voisinage de Pizzighitonne, il fit élever des batteries devant la Gherra d'Adda qui fait partie de cette Forterelle, & commença d'en tirer avec plusieurs piéces de gros canon. Mais ce n'étoit là qu'un dessein du Général de Gages pour faire sortir les Impériaux de leur position près de Plaifance, où ils s'étoient mis très-avantageulement, après la retraite de l'Infant de devant cette Place. Mais loin d'avoir le succès qu'il s'en étoit peut être promis, ses batteries furent bientôt obligées de se taîte pour le grand seu de la Gherra d'Adda & de Pizzighitonne, & le Corps qu'il avoit à peu de distance de ces deux Forteresses, fut contraint de se retirer. De telles dispositions ne laisserent pas de donner une suspension au bombardement de Plaisance, pour s'attacher

des Princes dec. Septemb. 1746. 209 s'attacher à couvrir la Forteresse atraquée. Mais avant que les Impériaux ne se portassent de ce côté-là, ils raserent entiérement les Fortisications du poste de San-Lazaro, & démolirent de fond en comble le superbe Séminaire que le Cardinal Alberoni y avoit fait bâtir. C'étoit un des plus magnifiques bâtimens de la Lombardie. Le Maréchal de Maillebois commandant l'Armée Francoile, uni sur la gauche du Pô avec le Comre de Gages, ordonna sur ces entrefaites, divers mouvemens. Entre-autres il fit passer le Lambro à quelques-unes de ses troupes, qui ont mis d'abord tout le Pays sous contribution jusques aux rives du Tessin, ensuite à Milan, dont ils ont

exigé une grosse somme.

Sur cette manœuvre des Généraux Espagnols & François il s'est fait un changement dans la pofition de l'Armée combinée d'Autriche & de Piémont. Le Roi de Sardaigne qui étoit sur le Tiden, est marché sur la Trebia, où il a joint avec ses troupes la gauche de l'Armée de l'Impératrice-Reine. Le Général de Roth placé sur la gauche du Pô près de Cremone, a repassé ce fleuve avec une partie du Corps qui est sous son commandement, & a joint la droite de la même. Armée, laquelle s'étendoit pour lors par delà la Chiavenna jusqu'à Monticello. Le Marquis de Botta d'Adorno qui la commande, avoit cependant jugé à propos de laisser à l'autre côté du Pô, deux Corps de troupes, l'un posté à Aqua-Negra & l'autre à Formigaras; objet qui tendoit à resserrer Plaisance & à obliger cette Place, par une vigoureuse attaque, à se rendre promptement, afin d'ôter aux Espagnols le principal poste qu'ils avoient sur la droite du Pô, quoique ces dispositions les laissassent de plus

en plus maîtres de s'étendre sur le Milanez, & que la Garnison Françoise de Tortone s'en trouvât moins resserrée, sur-tout depuis que les Piémontois s'étoient portés sur la Trebbia. Le coup médité par le mouvement de l'Armée réunie d'Autriche & de Piémont, a été frappé, après que la communication avec l'Etat Ecclénastique cut été coupée aux Généraux Espagnols & François, au moyen du Corps que le Général Nadasti a sous ses ordres, & après qu'on eut pris poste sur la branche du Pô désignée par le nom de Vieux-Pô. Ce coup, dis - je, fut donné ensuite de ces mesures & d'autres qui l'ont encore précédé. On en dira quelque chose. Mais ici nous ferons place à ce qu'a occasionné la nouvelle de la mort du Roi d'Espagne qu'on n'apprit à l'Armée de l'Infant fon fils que le 23. Juillet.

Ce qu'a occasionné la mort du Roi d'Espagne.

Elle y a causé d'abord une grande consternation. Le Comte de Gages & le Matéchal de Maillebois travaillerent aussi-tôt à retrancher chaeun leur Camp, pour s'alsûrer d'une position avantageuse, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres précis de leurs Cours touchant la suite des opérations de la campagne, ou qu'ils vissent à quoi se déterminer dans un conseil à pren-Le premier soin de l'Infant, dans certe circonstance affligeante, fut de faire partir pour Naples deux Couriers. Celui qui lui apporta la notivelle du décès du Roi son pere, lui remit une Lettre du nouveau Roi Ferdinand, dans laquelle, après ce trifte événement annoncé, il étoit dit : Je sens combien il doit vous affliger; mais ne vous refusez point à la consolation, je wous y exhorte de la maniere la plus pressante. N'oubliez point la tendre amitié que je vous ai toujours témoignée dans le toms que je n'étois que Pripag

des Princes &c. Septemb. 1746. 211
Prince des Asuries. A présent que je suis monté
sur le Trône, je veux vous donner des preuves convaincantes que mon amisié pour vous est tohjours
la même. Soyez donc persuadé que vos intérêts me
sont infiniment chers, & que je m'employerai aussi
fortement qu'il dépendra de moi, à vous procurer

un établissement bonnorable.

Cette Lettre étoit dattée du 10. Juillet. L'Infant très-sensible à ce qu'elle contenoit, a été deux jours sans admettre presque personne à lui parler. Il tint cependant un grand Conseil de guerre pour favoir les sentimens, dans cette conjoncture, des deux Généraux de Gages & de Maillebois. Celui-ci a jugé " que la conserva-» tion de Plaisance n'étoit point d'une affez s grande utilité pour tenir l'Armée dans la poso sition où elle étoit de ce côté-là, & qu'ainsi so il lui paroissoit qu'on feroit beaucoup mieux so d'abandonner cette Place, pour travailler à rétablir la libre communication avec l'Etat de so Genes. » Le Comte de Gages, différent de son avis, a représenté, « qu'il trouvoit au contraine s la possession de Plaisance fort utile, en ce » que l'Armée étoit par là maîtresse d'un poste » considérable sur le Pô, & que les Aurrichiens » aussi-bien que les Piémontois étoient obligés » par la même raison, d'avoir leurs forces di-» vifées des deux côtés du fleuve, au lieu que » l'abandon de cette Place leur procureroir la s facilité d'avoir leurs troupes réunies dans une » des rives du Pô : Que d'ailleurs, il étoit né-» cessaire de conserver la communication avec » les Provinces de l'Etat de Venise, au moyen so de laquelle l'Armée recevoit, sans aucun empêchement, les subsistances qu'elle tiroit des m Pays neutres: » Avis qui prévalut. Mais le Maró Maréchal de Maillebois sit alors connoître que si l'on conservoit cette position, il falloit absolument rensorcer son Corps de troupes sur le Lambro, & que ce rensort ne devoit pas être moins de quinze Bataillons. Mr. le Maréchal avoit reçu de Epance un petit rensort en Cavalerie; le Comte de Gages ayant néanmoins senti la justesse de sa représentation, lui envoya encore sur le champ l'Infanterie qu'il souhaitoit.

La mort du Roi d'Espagne donna aussi occafion à un grand Conseil de guerre tenu le 25. chez le Roi de Sardaigne. Le Marquis de Botta fut y assister; l'on y concerta les mesures à prendre dans une telle conjoncture. Un grand mouvement suivit dans l'Armée Autrichienne & Piémontoise. C'étoit pour resserrer les Espagnols & les François sur le Lodesan, dont les quartiers étendus leur facilitoient d'incommoder le Milanez par les courses de leurs partis, & par les contributions qu'ils y exigeoient. A cet effet le Comte de Broune, ayant sous ses ordres 30. Bataillons & 22. Escadrons Impériaux, passa le Pô, & fit marcher ses troupes far la gauche de l'Olonne, d'où elles se sont étendues jusqu'à Garenzago, ayant des postes avancés jusqu'au Lambro; opération qui couvroit non-seulement le Milanez, mais austi le Pavesan, & barroit la communication entre l'Armée des trois Couronnes & l'Etat de Genes. C'étoit le but que le Roi de Sardaigne & les Généraux Autrichiens s'étoient proposés, afin de parvenir à tirer leurs ennemis de la position dans laquelle ils se tenoient. Pour exécuter le passage du Pô, on avoit jetté un pont près de Spinadesco à l'embouchure de l'Adda. On vouloit attaquer celui que la Ville de Plaisance conservoit sur ce fleuve, & par lequel elle étoit pourvic

des Princes &c. Septemb. 1746. 213 vue continuellement de secours & de vivres. Ce pont sut effectivement attaqué, mais non ruiné.

Le Comte de Gages & le Maréchal de Maillebois, à qui les dispositions du Marquis de Botta donnerent toute attention, prirent le parti des le 26. de retirer les détachemens de leurs troupes, qui étoient postés sur la droite du Lambro, à Chienolo, San Colombano, Garenzago & San Angelo, & ils les firent défiler fur la gauche de cette riviere, où ils ont travaillé à se retrancher. Le Maréchal de Maillebois fit en même-tems conduire de ce côté-là quelques piéces de campagne, dont il garnit les retranchemens : Et le Comte de Gages renforça les postes de Codogno, de Fombio & de Guardamiglio avec d'autres de la gauche du Lambro, afin d'empêcher les Autrichiens de passer cette rivierre, & toûjours pour conserver la communication avec Plaisance, par l'opposition qu'il feroit à la suite des tentatives des derniers. Un grand nombre de travailleurs fut aussi employé à augmenter les fortifications de Plaisance.

Telles furent les opérations de la campagne jusqu'à la fin de Juillet, que les Généraux des trois Couronnes avoient fait toutes les dispositions convenables pour demeurer sur le Lambro & sur l'Adda, pendant qu'ils se maintiendroient dans Plaisance. Ceux de l'Armée Impériale Autrichienne, avoient pratiqué de leur côté tout ce que demandoient les circonstances d'une action prochaine à engager. Deux ponts mis à Parpanes, furent placés plus bas. Ils devoient faciliter la marche du Roi de Sardaigne qui venoit avec le gros de son Armée, & qui passa le 2. Août le Pô avec quinze Bataillons Piémontois & trois Régimens de Cavalerie: Sa M. marcha à Belgioioso, & débou-

La Clef du Cabinet

214 cha entre Marienano & le Vieux-Lodi; d'où il le portoit à joindre le Gén. Broune, pour former par cette jonetion une Armée de 45. Batail ons & de 54. Escadrons. Ce qui restoit de troupes sur la droite du Po pour masquet Plaisance , confifteit en 44. Bataillons Autrichiens ou Hongrois, sent Régimens de Cava erie, & le Corps du Général Nadasty avec les Hussars & les Warasdins.

Les troupes des trois Couronnes jugerent, sur cette manœuvre des Impériaux & Piémontois, qu'il n'y avoir plus à tenir dans les divers postes qu'ils occupoient. Ils furent délogés de plu leurs, avec quelques pertes fur-tout en prisonniers; d'autres ils les abandonnerent, & ne putent néanmoins que se voir serrés dans la retraite, tant fur leur droite que fur leur gruche & an centie, par les mouvemens bien réglés & bien enrendus du Roi de Sardaigne, & des Généraux de Botta & de Broune. Ce seroit un détail diffus que de faire ici ce ui de ces opérations. Il nons suffira d'en dire, qu'elles ont conduit à une seconde action sangiante, arrivée le 10. Août; mais que nous ne ferons qu'annoncer pour le mois présent, remettant au prochain d'en donner une rélation.

De routes les Lettres qui ont d'abord paru sut cet événement, la suivante d'un Officier de métire, peut, en attendant, le mieux nous servir. Elle en donne une bonne idee. En voici l'extrait.

Du Camp de l'Armée Impériale Autrichienne à Ketto - Freddo le 12. Acât.

a Nous venons de battre une seconde fois es IN les Espagnols avec leurs Alliés; mais je a nen ai point été quitte à fi bon marché qu'à

des Princes e. Septemb. 1746. & la Bataille précédente. Ma Compagnie y » beaucoup fouffert, & j'y ai reçu en patricuso lier une bleffire facheule d'une bale qui m'eft » entiée au-deffus d'un genou. Comme 'abatso rement que j'en ai , ne me laifle qu'à prine so la liberté d'érrire, je ne me trouve point en état so d'envoyer une rélation pertinente de l'affaire. . Je me bornerai ainfi à dire, qu'elle s'est passée le so 10. fur les bords du Tidon affez pies de Botto-Freddo: Que pendant que le Roi de Sarso daigne remontoit le Lambro jusqu'à Mariso grano, pour paffer plus facilement cette ri-» viere, les ennemis saistrent ce moment préso tieux pour jetter un pont sur le Pô, au deso bouche du Lambro, afin de gagner le chemin so de Tortone: Que ce pont ayant été fait le 9. so au matin, à ce qu'on affure, en moins d'une » heure, leurs troupes y défilerent avec les baga-. ges & l'artillerie: Que le même jour sur le so lor on détacha de noire Armée six Baraillons so & fix Compagnies de Grenadiers, dont j'écois so avec la mienne, outre 700. Chevanx Allees mands, qui avoient été précédés par 500. » Hussars, le tout aux ordres des Généraux Serso belloni, Steinbach & Neuhaus, avec qui nous so prîmes poste à Ratto-Freddo : Que le lendemain à la pointe du jour, le Général Gorani » s'est joint avec dix aurres Compagnies de

so Grenadiers, 4. à 5. cens Esclavons & quelso ques centaines de Chevaux. Que l'Armée se
trouvant en marche, nous commençanes l'attaque, & sumes plus de trois heures dans un
très grand seu, avant que le gros de l'Infanterie pût être à portée de nous soutenir; ce
so qui sit qu'on se trouva à disférentes sois repoussé
de part & d'auste. Qu'ensin vets les deux

heures après-midi, l'ennemi fut forcé de nous abandonner le champ de bataille avec huit Drapeaux, 2. Etendatis, 2. paires de Timso balles, dix piéces de canon & un grand nombre de prisonniers : Qu'on lui juge 1500. hommes tués, & un plus grand nombre de blessés; que la perte de nôtre côté est un peu moindre; mais que nous y avons perdu le 3 Général Bernelau tué, & quelques autres Géso nétaux & beaucoup d'Officiers blessés: Que so la Ville & le Château de Plaisance se sont rendus le 11. Que la gernison, quin'y étoit plus que d'environ fix cens hommes, est pri-» sonniere de guerre; que plus de 3000. mala-33 des & blessés ont le même sort; & qu'on a » trouvé dans cette place 80. tant gros canons » que mortiers, avec un grand amas de muni-» tions de guerre & de bouche. »

Le Général de Gages commandant l'Armée Espagnole est tué, le Marquis de Mirepoix Général François, l'est aussi, plusieurs autres Général François, l'est aussi, plusieurs autres Généranx de la même Armée ont eu le même sort ou sont blessés, si d'autres Lettres accusent juste, mais elles nous sont moins connues que celle

dont on vient de donner un extrair.

Les suites de cette Bara le, d'abord marquées par la prise de *Plaisance*, pourront devenir trèsintéressance; on aura soin de les recueillir.

Genes. On est ici dans une grande perplexité sur ce qui résultera de la Bataille de Rotto Freddo. On ne l'a pas été moins sur la nouvelle reçuè de la mort du Roi d'Espagne, qui causa d'abord une grande consternation parmi la Noblesse & la plus grande partie du Gouvernement. Mais après deux Conseils tenus sur la maniere dont la République auroit à se comporter dans une conjoncture

des Princes & e. Septembre 1746. 217 conjoncture si délicate, il parut qu'elle attendroit pour se déterminer, que l'on sçût les intentions du nouveau Rostant sur les affaires d'Italie en général, que par raport au Traité conclu il y a deux ans entre cette République, la Cour d'Espagne, celle de France, & celle de Naples; Traité dans lequel toutes ses possessions, nommément le Matquisat de Final & l'Isle de Corse lui ont été garantis solemnellement, à la chaige de joindre, en qualité d'auxiliaire, un cotps de ses troupes à celles des trois Courones, & de sourrir un train d'artillerie pour le service de leur Armée dans la Lombardie.

Ces conditions, comme on le sait, ayant été remplies exactement par la République, elle a d'autant plus lieu de ne rien précipiter quant à de nouvelles résolutions de sa part sur l'état présent de ses affaires avec les Couronnes qui sont ses garantes, qu'elle a fait des dépenses très-considérables pour leur avantage commun, jusqu'à faire de fort gros emprunts. Ainsi elle tiendra ses troupes jointes aux leurs & consinuera dans les mesures de vigueur & de désense, également contre la Flotte Angloise de la Méditerranée dont il y a des Vaisseaux détachés qui visitent de tems en tems les côtes de l'Etat. & contre les troupes Piémontoises dont les Genoises ont de fréquentes alertes à essuyer, des escarmouches à soutenir & des attaques à repouser, te qui sur tout a eu lieu pour les habitans du Plat-Pays, que les Vaudois & Barbers qui s'y répandent sans cesse, viennent insulter. Des courses continuent à se faire pareillement par les paysans cenois sur le territoire Piémontois. Voici au surplus ce qui a été publié à Genes de quelques entreprises de troupes, faites contre deux Châteaux & un Bourg de la dépendance de la République; par un corps de troupes Piémontoises.

De Marquis Philippe de Carretto s'étant so avancé avec les Régimens de Montfeirat, de » Nice & de la Marine, & un Corps de Mili-» ces Piémontoises, pour tâcher de s'empater so des Chareaux de Castelvecchio & de Zucca. » rello, il surprit le 21. Juillet le Bourg de so Cijano, qu'il abandonna au pillage. Quatre o des principaux havirans furent enlevés, pour 3 affurer le payement des contributions. Il atta-» qua le 22. pas trois endroits le Châtean & le » Bourg de Zucearello, & il chargea un déraor chement de se rendre maître de Castelvecobio. » Dès que Mr. Saoli, Commissaire Général » d'Albergo, fut informé de l'entreprise des » ennemis, il fit marcher au secours de ces o deux postes, quelques Piquets & toutes les » Milices qu'on pur tassembler. Mr. Astengo o qui commandoit ce Corps, ne put arriver » affez tot pour empêchet la prise du Zucca-20 rello. La garnison de ce Château avoit déja » capitulé, à condition qu'on lui accorderoit » les honneurs de la guerre; & les Milices Piéso montoiles dispersées, pilloient & ravageoient o les environs. Mais tandis qu'elles étoient » occupées à transporter leur butin, Mr. Astenso go, malgré la supériorité des ennemis, forma le projet de reprendre le poste de Zucca-» rello. Après avoir mis en fuire les Barbers, & » fair occuper toutes les hauteurs voifines du » Château, il somma le Marquis de Carretto so de se rendre prisonnier avec toutes ses trou-» pes, Ce dernier voulut tenter de s'ouvrir le » passage l'épée à la main, mais il sut repoussé, » & contraint d'accepter la sommation qui lui

des Princes &c. Septembre 1746. 219

avoit été faite. Mr. Franchi, Lieurenant-Colonel, qui commandoit dans Castelvecchio,
s'étoit défendu avec rant de valeur, & avoit
fait plusieurs sorties avec un si grand succès,
que les Piémontois avoient abandonné l'attaque de ce poste. Ils ont eu à ces attaques 60.
hommes tués. On leur a fait 384. prisonniers, parmi lesquels se trouvent 21. Offe
ciers, sans y comprendre le Marquis de Cartetto. »

C'est-là le récit qu'on fait à Genes de l'attaque de ces Châreaux. On donne aussi pour nouvelle, qu'une Galliotte à bombes appartenant aux Vais-seaux de guerre Anglois qui croisent sur la côte de l'Etat, ayant été surprise d'un coup de vent près de la Gorgone, elle avoit périe; que 45, personnes de l'équipage avoient été noyées, mais que le Capitaine qui la commandoit, avoit trouvé le moyen de se sauver à la nage avec 25, personnes du reste de l'équipage, qui furent secourus par les Chaloupes d'un Vaisseau de guerre.

Six Bataillons de troupes Françoises sont arrivés sur la fin de Juillet à St. Pierre d'Arene. On y en attendoit encore quelques autres dans les

premiers jours du mois d'Août.

Les avis de l'Isle de Corse portent que le parti rébelle du Colonel Rivarola avoit remommencé de grossir; qu'il étoit maître de Corte, & fai-soir bloquer par terre la Bastie, pendant que quelques Vaisseaux Anglois bloquoient par mer cette Ville: Mais que l'Amiral Medley, qui commande l'Escadre dont ces Vaisseaux sont dérachés, n'étoit pas dans l'Isle; qu'il croitoit présentement avec partie de son Escadre à la hautqui d'Alicante.

Toscane. Depuis la formation du camp près

de Pise dont on a dit quelque chose le mon dernier, on parle d'un dessein contre le Port de la Specie, à moins que la République de Genes ne se détermine à donner satisfaction à la Régence au sujet des différends qui subfiftent depuis quelques années entre les deux Etats: & c'est ce qu'on croit pouvoir se faire, sans donner atteinte à la neutralité que le Grand Duché a embrassée dans la guerre présente.

Mort du Roi de Dannemars.

Venije. Cetre République qui, comme la Tofcane, a regardé jusques ici les troubles de l'Italie, sans y prendre la moindre part, tient la conduite, dans sa neutralité constante, de conserver toujours la bonne amitié avec ses voifins, particuliérement avec la Cour Impériale, dont les Etats sont enclavés dans les siens : Et comme elle n'est liée par aucuns Traités qui l'obligent à sortir de son système, elle a jugé à propos de déclarer aux Ministres des Puissances engagées dans ces troubles, qu'elle ne s'écarrera jamais des loix de l'impartialité qu'elle s'est préscrite; c'est-à-dire, qu'elle ne favorisera aucune Puissance au préjudice de l'autre, ni ne se mêlera en nulle maniere de leurs différends.

La Cour de France a fair remettre depuis peu à Venise un million & demi de livres, pour le payement de diverses dépenses dans cette con-

ioncture.

Naples. La Foire a été différée, & tous les théatres ont été fermés, à l'occasion de la more du Roi d'Espagne, dont la nouvelle a causé une tristesse profonde au Roi & à la Reine. Prince de Piombino, quelques jours après qu'on l'eut reçue, partit pour aller avec caractère d'Ambassadeur extraordinaire à Madrid, faire au nouveau Roi Ferdinand un compliment de condo-

léance

des Princes egc. Septemb. 1746. Yéance sur certe mort, & de félicitation sur son avénement au Trône d'Espagne.

Une Lettre que S. M. Cath. a écrite au Roi. l'assure des sentimens de l'amitié la plus parfaite qu'elle a pour lui, & de l'assister où il sera de besoin.

Le Roi a nommé Viceroi de Sicile le Duc de la Viefville, Commandant en chef des troupes Napolitaines, qui sont jointes à l'Armée Espagnole & Françoise dans la Lombardie : Et Sa Majesté a rendu un Décret par lequel elle rétablit toutes les pensions dont le payement avoit été suspendu depuis l'année 1742. à l'occasion

des dépenses de la guerre.

Dans le cours du mois de Juillet la Cour a été occupé à réprimer l'esprit de mûtinerie qui s'étoit introduit parmi les milices de quelques Provinces du Royaume, & dont un Bataillon entier ayant complorté de déserter de la Forterefie de Pizzo-Falcone, dans la Calabre-Citérieure, avec dessein de massacrer les Officiers qui voudroient s'y opposer, le Prince de Bissignano, qui en est Commandant, fut averti à tems du projet, & prit si bien ses mesures, que le Bataillon fut investi par des troupes qu'on fit avancer secretement. Non-seulement on le desarma, mais tous les mutins furent mis dans les prisons, & leurs Chefs aux fers. Une garnison de vieilles troupes alla ensuite occuper la Forteresse de Pizze-Falcone.

#### ARTICLE VIII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable dans le NORD, depuis le mois dernier.

I. R Uffie. Les 80. mille hommes de troupes reparties en cantonnemens dans les Provinces P 2

vinces conquiles, se tiennent prèts à formet une Armée, & à marcher. Ils y sont néanmoins fort tranquilles; mais dans une telle inaction on peut les regarder comme rendant quelque service à la Cour de Vienne: Car sur les assurances données à cette Cour, entuite de nouveaux engagemens, elle peut dégarnir entiérement ses frontières de troupes, pour les envoyer où elle veur.

II. C'est de 24. tant Vailleaux de guerre que Trégates, & de 35. Galeres, qu'elt composée la Flotre que l'Impératrice a toute équipée dans le Port de Cronstatt. Ses Commandans ont eu ordre des le commencement de Juillet, de la tenir en état de mettre à la voile. Le départ de l'Impésatrice pour Revel, y a donné occasion. Elle est partie le 11. de ce mois de Petersbourg, accompagnée du Prince successeur au Tione, & de la Princesse son épouse, ainsi que de plusieurs Ministres, Seigneurs & Dames de la Cour; elle y arriva le 20. & la Flotte quelques jours après, pour donner à Sa Majesté & à Leurs Altesses le spectacle d'un combat naval. La Cour fait état de demeurer quelques semaines à Revel; on compte qu'il pourra bien aussi s'y former un petit Camp de plaisir.

III. Dès le 21. de Juin le Conseiller Privé de Hossten, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de Dannemarc auprès de l'Impératrice, termina les principaux points de la commission dont il étoir chargé, par raport à l'affaire du Duché de Schleswig. Mais le reste de la négociation sera consommé à la Cour de Dannemarc, par le moyen d'un é hange, comme on le dit, de quelques Baillages du Hosstein Ducal, contre d'autres du Duché de Schleswig. Un nouveau Ministre doit se rendre pour ce sujet à Coppenhague, chargé

des Princes de. Septemb. 1746. 223 de pleinspouvoirs du Prince successeus. L'Impératrice concourra aussi dans la négociation!: Carelle s'est déja engagée quant à celle qu'ile y a eu sur cer objer, d'employer ses bons offices pour procurer un accommodement entre Sa Maj. Dinoise & le Grand Due, qu'on sait dans la réfosution de se prêter à tous les moyens raisone, nables d'accommoder son dissérend.

IV. Les choses étant au point qu'on les rapporte, Mr. de Holften parcit de Petersboure. pour resourner à Coppenhague. Il avoit eu des le 12. ses audiences de congé de l'Impératrice. du Grand Duc successeur & de la Grande Duchesse épouse de ce Prince. On raportera à cette occasion seulement le discours qu'il fit à Leurs Altesses. Il dit au Grand Duc : Monseigneur , Sa Majesté le Roi mon Maître m'a chargé, à mon depart de cette Cour, de la commission la plus agréable dont je puisse encore m'acquitter. C'est de renouveller en son nom à vorre Altesse Impériale, les assurances de l'estime en de la considération les plus parfaites pour sa personne, en y joignant des vœux pour son bonheur, & pour son entier contentement. Ces fentimens , Monfeigneur , naiff nt de la liaifon du sang. Ils s'animent par la conno: sace des qualités éminentes de Vôtre Altesse Impériale, & ils se soutiennent par l'intérêt mutuel de ce vaste Emtire, dont elle est le digne béritier. Qu'il me soit permis de remercier très-humblement Vôtre Altesse Imp. des marques gracieuses de bonté & de bienveillance qu'elle m'a fait l'honneur de me témoi-Incr pendant le tems que j'ai résidé à cette Cour. Fe ne faurois mieux en prouver ma reconnoissance que par le profend respect que je conserverai toute ma vie pour Votre Alteffe Imp.

Mr. de Bredahl, Grand Veneur, répondit au

Onseigneur le Grand Duc ne peut que regretter le départ d'un Ministre dont le mérite personnel répond en toute maniere à l'éminente dignité dont il a été revêtu. Son Altesse Impériale se persuade qu'à son retour dans sa Patrie, il aura lieu d'insormer le Roi son Maître des sentimens de respect que Son Altesse Impériale conservera toujours pour Sa Majessé, & que Mr. l'Ambassadeur sera également satisfait des marques d'estime & da considération qu'elle ne cessera point de lui donner, même après qu'il aura quitté cette Cour.

Le Ministre de Dannemarc parla en ces termes à la Grande Duchesse.

MADAME,

E ne saurois mieux terminer mon Ministère, qu'en portant de la part du Roi mon Maître, à Vôtre Altesse Impériale, les sentimens les plus sincères d'estime & de considération, & en y joignant les vœux qu'il forme pour Vôtre Altesse Impériale, asin qu'elle se trouve toujours au comble de ses souhaits. Tant de perfections réunies en la personne de Vôtre Altesse Impériale lui enlevent par tout les sussiages, en même-tems qu'elles les garantissen. Il ne me reste plus, MADAME, qu'à témoigner à V. A. Imp. ma vive reconnoissance pour toutes les graces dont elle m'a honnoré. Je n'en perdrai jamais le souvenir, & je me flatte que V. A. Imp. recevra savorablement à mon départ, les assurances de mon très-humble respect.

Le Prince de Gallitzin fit à ce discours la réponse suivante au nom de la Grande Duchesse. N. l'Ambassadeur voudra bien informer le Roi son Maître, que c'est avec la reconnoissance la plus distinguée, que Madame la Grande Duchesse

Rès Princès &c. Septemb. 1746. 225 Rreçu les nouvelles assurances qui lui ont été données de l'amitié de Sa Majesé, & croire en mêmetems que c'est avec regret que Son Alt. Imp. voic partir de cette Cour un Ministre dont elle continuëra toujours d'estimer le mérite.

Ces discours & les réponses qui ont été faires donnent des raisons de compter sur le maintien de la bonne intelligence entre les deux Cours, & qu'il y a lieu de s'en flatter particuliére-

ment de la part du Grand Duc.

I. Dannemare. L'attention du public est présentement fixée sur les effets qui résulteront par raport au sistème de cette Cour: Car le Roi Chrêrien-Fréderic est mort le 6. du mois d'Août à Hirscholm, d'une maladie de langueur dont il étoit attaqué depuis plus d'un an. Il avoit 46. ans huit mois moins trois jours, étant né le 9. Décembre 1699. Le Prince hérédiraire son fils fut proclamé en la maniere accoutumée le lendemain, sous le nom de Frederic V. Ce Prince a épousé la Princesse Louise fille du Roi d'Angleterre, qui va dans sa vingt-deuxième an-Malgré la maladie du feu Roi qui est pleuré de les peuples, il donnoit les soins sans interruption à conserver la paix avec ses voisns, à éloigner tout trouble de l'intérieur de ses Etats, & à y faire fleurir le commerce. Des forces toujours suffisamment sur pied, & nombre de Vaisseaux constamment équipés, rendoient ces objets respectables au-dehors & maintenoient la tranquillité au-dedans. Le feu Roi avoit résolu, peu avant sa mort, d'augmenter de telle sorte sa marine, que l'on pût mettre en mer, en cas de besoin, une Escadre de vingt Vaisseaux de guerre, & de rendre complettes ses troupes, quoique sans autre destination, que de se tenir

dans les Places de ses diverses Provinces: Et vous lant cultiver de plus en plus les bonnes dispositions de la Cour de Russe, il avoit résolu d'y envoyer incessament un Ministre qui en remplaçant le Conseiller Privé de Holsten, sût muni de pouvoirs pour terminer absolument l'affaire du Duché de Schleswig; ce qui devoit avoit lius pendant que Monsseur de Holsten revenu à Coppenhague, iroit à Stockholm proposer un Traité d'amitié & d'alliance désensive entre les Couronnes de Dannemare & de Suede, la prochaine assemblée des Etats de Suede ayant paru à ce Monarque une circonstance savorable pour

faire accepter ses propositions.

Comme le seu Roi Chrêtien Fréderic avoit étendu le commerce de son Royaume ou ses Prédécesseurs ne l'avoient pas porté, & l'augmentoit sans cesse, il vouloit aussi le faire fleurir encore davantage par de nouveaux Traités avec les Pays dont sa Couronne & ses sujets pussent retirer le plus d'avantage: & pour mettre d'ailleurs ce commerce à l'abri des inconvéniens des Nations de Barbarie, Sa Maj. s'étoit déterminée à leur proposer des Traités. Trois Vaisseaux parris il y a quel ques mois des Ports de ce Royaume, & qu'on a apris avoir relâché à Lisbonne, ont cut leur destination pour Alger; & leurs Commandans l'ordre d'y négocier un Traité avec le Dey, sur le même pied de ceux qui sublistent entre cette Régence, & les principales Nations com percantes de l'Europe. Cette commission exécurée à Alger, les trois Vaisseaux du Roi doivent se rendre pour le même effet à Tunis & à Tripoli. Ils portent aux Chefs & aux prinipaux Membres de ces trois Régences, des préens de differente sorte.

des Princes Ge. Septemb 1746. 227
II. On avoit décidé à la Cour, quelques jours avant la mort du Roi, que les transfuges Ecofois, qui aborderent il y a quelque-tems en

fois, qui aborderent il y a quelque-tems en Norwege, y dementeroient jusqu'à nouvel ordre. Mais on vient d'aprendre qu'ils se sont évadés.

Le Lord Ogilvie se trouve parmi eux.

suede. Ce qu'on a à mander de cette Cour, se réduit à ce que le Roi, qui malgré son âge avancé jouit d'une santé parsaite, a envoyé des ordres à son Ministre auprès de la République de Pologne, d'appuyer de tout son pouvoir, les intérêts des Protestans de ce Royaume à la prochaine Diette que l'on doit y tenir. Sa Maje l'a chargé en même-tems d'agit de concert sur cette matiere avec les Ministres des Puissances maritimes & avec celui du Roi de Danne-

Le Roi a renouvellé pour vingt ans le Privilege de la Compagnie des Indes de ce Royaume, en vertu d'un Acte qu'il a fait expédier. On compte de renir bientôt une nouvelle Dietre générale: Et suivant les avis qu'on a de Varsovie, on a préparé dans les Palatinats de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie, les instructions nécessaires pour les Députés qui doivent assister à celle de leurs Etats qui est convoquée.

#### ARTICLE IX.

Contenant la Naissance & les Morts de personnes Illustres, depuis le mois dernier.

L n'y a ce mois-ci que la naissance de la Princesse dont est accouchée Madame la Dauphine, & point de mariages distingués à annoncer.

Moris. Mre. Charles Comte d'Ourche, Chevalier Seigneur d'Ourche, Cercueil, Tantonville & autres Lieux, Lieutemant-Général des Armées du Roi de France, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, est mort à l'âge de 81. ans le 19. Mars detnier. La Maison d'Ourche est illustre en Lorraine, & a pris des alliances avec les plus considérables de cette Province. Si nous n'avons pas raporté en son tems la mort du Comte d'Ourche, c'est par la faute de ceux qui devoient nous la mander il y a près de six mois.

Le 27. Juin mourut à Madrid, après quelques jours de maladie, le Marquis de Villena, Grand Ecuyer de la Reine d'Espagne, à présent

Doüairiere.

Le Comte de Bielinski, Palatin de Culm en Pologne, est mort sur ses terres le 2. Jui let,

Le 12. la mort enleva à Berlin le Baton de Danckelmann, Ministre du Conseil Privé d'Erat & de Guerre du Roi de Prusse, fort regretré. Il est mort âgé de 64. ans, d'une attaque d'apoplexie.

Milord Arundel de Wardour, Comte du St. Empire Romain, & Pair d'Angleterre, de la Religion Catholique Romaine, a payé le même tabut, à Richmond dans le Comté de Surrey. des Princes &c. Septembre 1746. 21

Le 16. mourur à Bois-le-Due Messire Antoine van - der Heim, Conseiller Pensionnaire de Hollande, Garde des Secaux, Surintendant des Fiess. Maître des Rôles & Régîtres de la Province, & premier Ministre de la République. Ministre d'ailleurs de toute probité & intégrité. Il étoit patti de La Haye pour se rendre aux caux de Spa, & avoit pris la route de l'Arinée Alliée, que le Maréchal de Bathiani sit ranger devant lui en ordre de Bataille, par une distinction singuliere. De là étant parti pour Bois-le-Due, il y mourut subitement. Son corps a depuis été ramené à La Haye.

La Charge de Grand Garde des Sceaux d'Hollande & de Westfrise & de Chancelier de la Province, dont étoit revêtu Mt. van-der Heym, a été conserée à Messire Adrien van der Duyn,

Seigneur de s'Gravemoer &c.

Jacques-Loüis de Sr. Simon, Duc de Ruffee, Pair de France, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'or, Brigadier des Armées du Roi TrèsChrêtien, Gouverneur des Ville, Château &
Citadelle de Blaye & du Fort Medoc, Vidame
de Chartres, & Grand Bailly de Senlis, est more
le même jour, 16. de Juillet, à Paris, dans la
49. année de son âge.

Le Comte de la Tour d'Auvergne, Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom, au service de France, est mort au Camp des François lorsqu'il qu'il étoit sous Mons. Ce Seigneux

n'avoit que 27, ans.

Le Comte de Borstel, Maréchal des Camps & Armées au même service, Lieutenant Général d'artillerie, & qui la commandoit à l'Armée du Roi en Italia, y est mort d'une blessure qu'il avoit reçue à la Bataille de San Lazaro près de Plaisance.

Le Chevalier de Tessé premier Ecuyer de la Reine de France & Colonel du Régiment des Gardes Loriaines, est aussi mort en tralie des blessures qu'il a reçues à la même Batai le.

Le 20. la mort enleva à Paris Messire Jacques-Bonne Gigaut de Bellesont, Archevêque de cette Capita e, Duc de St. Cloud, Pair de France &c. dans la 49<sup>me</sup> année de son âge. Il n'avoit pris possession de son Archevêché que depuis sepr semaines, & y avoit été nommé au mois de Mars dernier par le décès de Mr. de Vintimille du Luc. Le Roi a déji nommé pour le remplacer, Mr. de Beaumont, Archevêque de Vienne en Bauphiné.

Le Marquis de Tuillibardine, frere aîné du Duc d'Athol, & qui après avoir été impiqué dans le soûlevement d'Irlande & d'Reosse en 1715. s'éroit arrêté pendant près de 30. ans, dans les Pays étrangers, avant été pris depuis l'affaire de Culloden & conduit à la Tour à Londres, il y mourur le 21. accab é sous le poids de ses mal-

heurs.

Le 24. une attaque d'apoplexie enleva Son Alt. Sérénissime Fiederic-Charles, Evêque & Prince de Bamberg & de Würtzbourg, âgé de 72. ans. Il étoit de l'illustre Maison de S hônbotn, & avoir rempli, pen ant plusieurs années, la place de Vice Chancelier de l'Empire, qu'il ne quitta que pour prendre possession de la Dignité d'Evêque & Prince. Ce Prince avoir la connoissance la plus parfaite des Loix & Constitutions de l'Empire. Il connoissoit dans la même perfection les intérêts de l'Allemagne, & il a donné en plusieurs occasions des avis capables de contribuer efficacement à l'avantage du Corps Germanique. Le Chapitre de Bamberg a

des Princes & c. Septemb. 1746. 231 fixé au 3. du présent mois de Septembre, à procéder au choix d'un nouvel Evêque & Prince. Mais le Chapitre de Witzbourg doit dé a présentement avoir consommé son élection, l'ayant fixée au 29. d'Août.

Voyez les artiles d'Espagne, de France & du Nord, pour la mort du Roi d'Espagne, de la Dauphine, & du Roi de Dannemarc.

Faute à corriger dans le Journal d'Août. Page 148. ligne 33. repailé d'abord, lifes dépailé d'abord.

# TABLE

## DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1746.

ARTICLE I. Contenant quelques nouve	les de
Littérature.	157
ARTICLE II. Allemagne.	171
ARTICLE III. Espagne.	179
ARTICLE IV. France.	185
ARTICLE V. Angleterre & Ecosse.	191
ARTICLE VI. Hollande & Pays-Bas.	198
ARTICLE VII. Italie.	207
ARTICLE VIII. Nord.	22 I
ARTICLE IX. Naissance & Mortse	228